

Évolution et perspectives de l'agriculture
dans la commune de Koumac
(Province Nord, Nouvelle-Calédonie)

L'institut
français
de recherche
scientifique
pour le
développement
en coopération

CRSTOM

CENTRE DE NOUMÉA

**DOCUMENTS
SCIENTIFIQUES
et TECHNIQUES**



l'Institut
français
de recherche
scientifique
pour le
développement
en coopération

Publication éditée par :
Centre ORSTOM de Nouméa
BP A5, 98845 Nouméa Cédex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 26 10 00
Fax : (687) 26 43 26
Telex : (687) 3193 NM

L'ORSTOM propose des programmes regroupés en 5 départements pluridisciplinaires :

- I TOA Terre Océan Atmosphère
- II DEC Eaux Continentales
- III MAA Milieux Activités Agricoles
- IV DES Santé
- V SUD Société, Urbanisation, Développement

Modèle de référence bibliographique à cette revue :

Dupont J., 1995. Les sols ferrallitiques du sud. ORSTOM Nouméa, *Doc. Sci., Tech.* III 6, 58 p.

ISSN 1245 - 222X

Numéro **V1** - Décembre 1995

Copyright © ORSTOM 1995,

Distribué pour le Pacifique par le Centre de Nouméa.

**Évolution et perspectives de l'agriculture dans la commune de Koumac
(Province Nord, Nouvelle-Calédonie)**

Hélène SPECQ

Sommaire

INTRODUCTION	7
<hr/>	
I. LES COMPOSANTES PHYSIQUES DU MILIEU ET L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL	9
1. LES GRANDS ENSEMBLES GÉOMORPHOLOGIQUES DE LA ZONE	
2. LE CLIMAT	
3. L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL : LA FORÊT SCLÉROPHYLLE	
<hr/>	
II. LES PRINCIPAUX SYSTÈMES AGRAIRES, DES ORIGINES À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE (jusqu'en 1940)	13
1. L'INDO-OCÉANIE, FOYER D'ORIGINE DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE	
2. UNE PHASE (COURTE ?) DE CULTURE ITINÉRANTE SUR ABATTIS-BRULIS	
3. LE SYSTÈME DE CULTURES MANUELLES AVEC AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES	
4. UNE PÉRIODE TRANSITOIRE À L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS	
5. 1915-1955 : LA COEXISTENCE DES SYSTÈMES TRADITIONNELS ET MODERNES	
<hr/>	
III. L'APRÈS-GUERRE : MOTORISATION ET ... RÉGRESSION DES CULTURES	39
1. DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA FIN DU BOOM DU NICKEL (1973) : PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉCLIN AGRICOLE	
2. APRÈS LE BOOM DU NICKEL : MULTIPLICATION DES AIDES, ET LÉGÈRE REPRISE AGRICOLE	
3. LA SITUATION ACTUELLE ET SES TRANSFORMATIONS	
<hr/>	
IV. DIAGNOSTIC DE L'ÉVOLUTION - PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS	55
<hr/>	
BIBLIOGRAPHIE	59

**Évolution et perspectives de l'agriculture
dans la commune de Koumac
(Province Nord, Nouvelle-Calédonie)**

Hélène SPECQ

Mots clés

Ø98 AGRIC

AGRICULTURE; POLITIQUE AGRICOLE; GÉOMORPHOLOGIE; CLIMAT; ÉCOSYSTÈME AGRAIRE; HISTOIRE; OUTIL AGRICOLE; COLONISATION AGRICOLE; ÉLEVAGE INTENSIF; CULTURE VIVRIÈRE; SYSTÈME DE PRODUCTION; ÉCONOMÉTRIE / NOUVELLE CALÉDONIE; KOUMAC

REMERCIEMENTS

A l'issue de ce stage, je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui m'ont aidée d'une manière ou d'une autre à le réaliser, en particulier :

- les chercheurs des sciences humaines de l'ORSTOM-Nouméa qui m'ont accueillie au sein de leur programme de recherche sur la vallée de la Koumac, et tout spécialement Dominique Guillaud qui m'a chaleureusement accompagnée tout au long du stage et m'a fait profiter de son expérience et de ses recherches bibliographiques préalables sur Koumac.
- toutes les autres personnes de l'ORSTOM-Nouméa m'ayant aimablement fourni des renseignements, en particulier les agronomes, botanistes, pédologues et climatologues, ainsi que les bibliothécaires.
- toutes les personnes travaillant à l'antenne nord-ouest de la Direction du Développement Rural et de la Pêche (DDRP) située à Koumac, qui toujours avec beaucoup de disponibilité m'ont aidée à prendre connaissance de la zone, m'ont introduit auprès de certains agriculteurs et ont répondu à mes nombreuses questions.
- les habitants de Koumac : les petits-chefs, les vieux, les agriculteurs, les responsables de magasins d'alimentation, ..., qui ont accepté avec tant de gentillesse et de patience d'avoir des entretiens approfondis avec moi.
- la Municipalité de Koumac qui m'a aimablement accueillie et m'a fourni les informations demandées.
- le service Météo-France de Nouméa qui a mis à ma disposition les données météorologiques requises.
- les enseignants de la chaire de développement rural et d'agriculture comparée de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon qui m'ont donné la formation de base essentielle à la réalisation de ce stage ; et tout particulièrement Laurence Roudart pour son aide précieuse dans la rédaction de ce rapport.
- sans oublier toutes les personnes à Koumac, à Nouméa et en Métropole qui, par leur aide matérielle et morale (encouragements, lettres, invitations,...), m'ont apporté un important soutien.

AVERTISSEMENT

Ce texte est issu d'un mémoire présenté en octobre 1994 à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon, sous la responsabilité de M. MAZOYER, pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur-Agronome, avec une spécialisation en développement agricole.

Dominique GUILLAUD (géographe, laboratoire d'Archéologie, centre ORSTOM de Nouméa) a assuré en Nouvelle-Calédonie l'encadrement du stage de terrain qui a fait l'objet d'une convention avec l'ORSTOM, et a également effectué la correction, l'illustration informatique et l'édition de ce texte en vue de sa diffusion sous la présente forme.

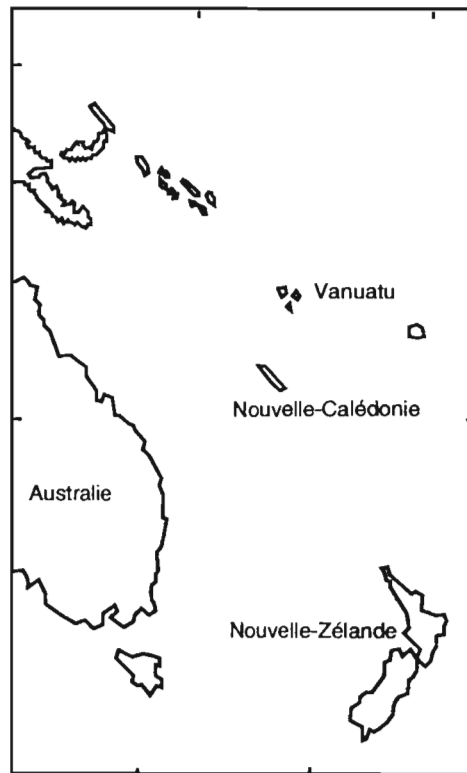


Figure 1 : La Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique sud-ouest

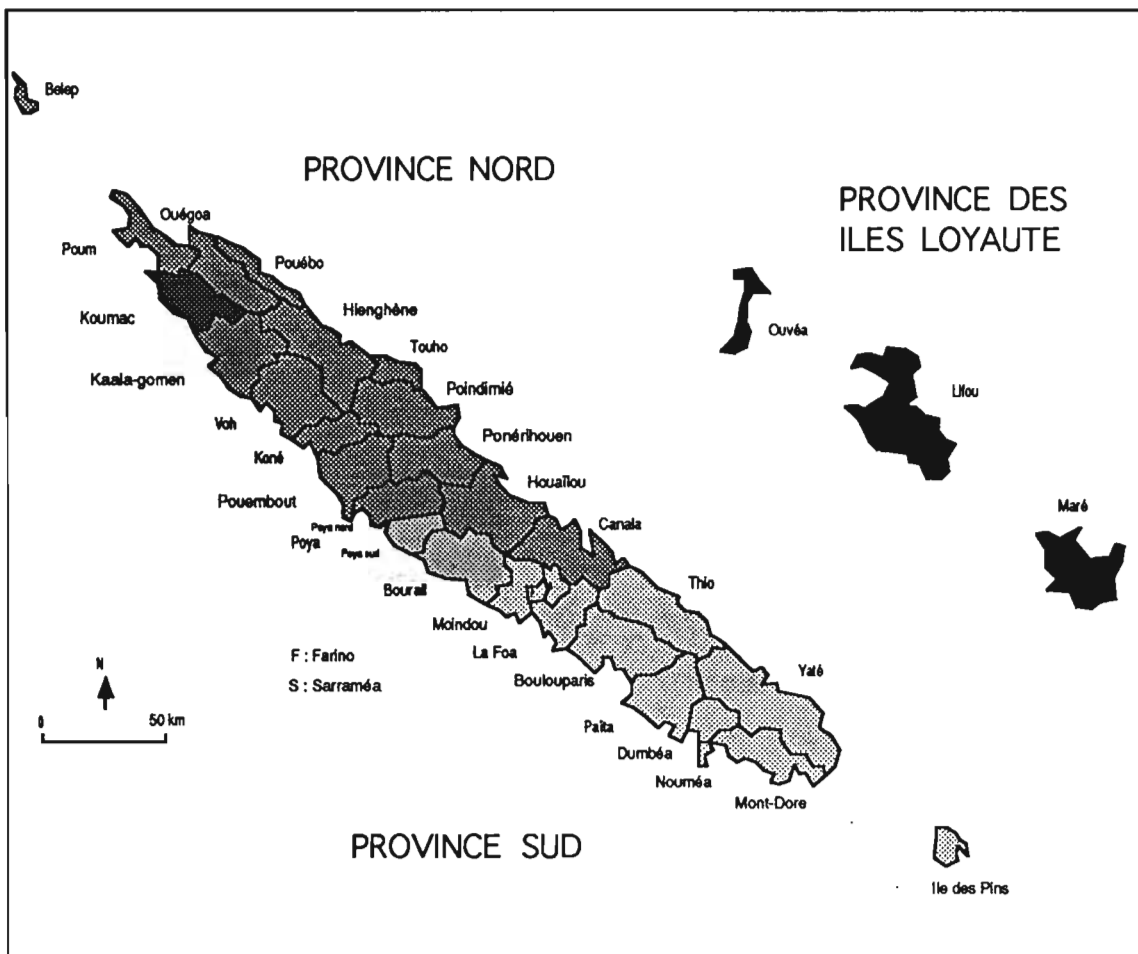


Figure 2 : les communes de la Nouvelle-Calédonie

INTRODUCTION

La Nouvelle-Calédonie est un archipel situé dans le sud de la zone intertropicale de l'océan Pacifique (figure 1). Elle fut "découverte" en 1774 par le capitaine Cook. En 1853, elle fut rattachée aux Établissements Français de l'Océanie avant d'être érigée en colonie française distincte en 1860. Depuis 1946, elle a le statut de Territoire français d'Outre Mer (TOM).

Au dernier recensement général de la population de 1989, le Territoire comptait 165 000 habitants, répartis sur une superficie totale de 19100 km². La principale île de l'archipel, la "Grande Terre", est orientée SE-NW et mesure environ 400 km de long sur 40 km de large, soit une superficie de 16 750 km². Le reste se compose d'îles plus petites, en particulier les îles Loyauté (figure 2). La partie centrale de la Grande Terre est occupée sur toute sa longueur par une chaîne montagneuse dont les sommets culminent entre 1.000 et 1.600 m, et qui partage l'île en deux ensembles contrastés. A l'est, la "chaîne centrale" tombe abruptement dans l'océan, formant une côte élevée et découpée par d'étroites vallées humides ; cette côte dite "au vent" reçoit environ deux mètres de précipitations annuelles, mais offre peu de grands espaces agricoles. A l'inverse, à l'ouest, une plaine qui mesure jusqu'à une dizaine de kilomètres de large fait transition entre le rivage et les premières pentes ; cette côte "sous le vent" reçoit environ un mètre de précipitations annuelles.

Tout le long de cette côte ouest, on compte une vingtaine de vallées transversales. Deux d'entre elles, celles de la Koumac et de la Néhoué, tout-à-fait au nord, ont servi de terrain pour étudier la situation actuelle de l'agriculture et son évolution passée.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un programme mené par des chercheurs de l'ORSTOM (archéologues et géographe), visant à connaître les occupations et les exploitations anciennes du milieu dans la vallée de la Koumac. Pour les besoins de notre étude, cette zone a été élargie à l'ensemble de la *commune* de Koumac, dans la mesure où, sur un espace facilement maîtrisable, on y rencontre les différents écosystèmes et les divers types d'exploitations¹ caractéristiques de la côte du nord-ouest.

Nous avons cherché, le plus objectivement possible, à reconstituer les différents systèmes agraires qui se sont succédé dans cette zone depuis les débuts de l'agriculture jusqu'à la période actuelle, en mettant en relief les principaux éléments qui expliquent le passage d'un système à l'autre. Seule cette approche permet de comprendre les origines de la situation agricole actuelle et de saisir la dynamique dans laquelle celle-ci s'inscrit. Cette compréhension préalable nous semble indispensable à toute élaboration de projets de "développement" adaptés et efficaces, visant à améliorer la situation des habitants de la zone d'étude, et au-delà, de la Nouvelle-Calédonie.

Dans cette perspective, nous avons d'abord essayé de caractériser la zone au niveau physique, par l'analyse des cartes, des données météorologiques et par des parcours du terrain. Ensuite, nous avons mené des

¹ Le nombre limité des exploitations présentes dans la commune peut sembler a priori insuffisant pour notre étude, en particulier en vue d'une modélisation économique. Cependant, nous n'avons pu étendre la zone d'étude à la commune voisine, située à plus de quinze kilomètres de l'agglomération de Koumac, faute de moyens suffisants en locomotion, en logement et en temps.

entretiens approfondis auprès d'informateurs âgés pour retracer l'agriculture passée, un travail bibliographique important venant compléter ces informations. Parallèlement, la situation actuelle a été caractérisée au moyen d'enquêtes approfondies auprès des divers agriculteurs, que l'agriculture soit ou non leur principale activité², et aussi au moyen d'entretiens avec les principales personnes en relation avec l'agriculture (en particulier celles travaillant à l'antenne de Koumac de la DDRP³), et avec les commerçants locaux.

* * *

² Du fait du faible nombre des exploitants dans la zone d'étude, la quasi-totalité d'entre eux ont été rencontrés.

³ Direction du Développement Rural et de la Pêche.

I. LES COMPOSANTES PHYSIQUES DU MILIEU ET L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL

1. LES GRANDS ENSEMBLES GÉOMORPHOLOGIQUES DE LA ZONE

Ils peuvent être schématisés de la façon suivante :

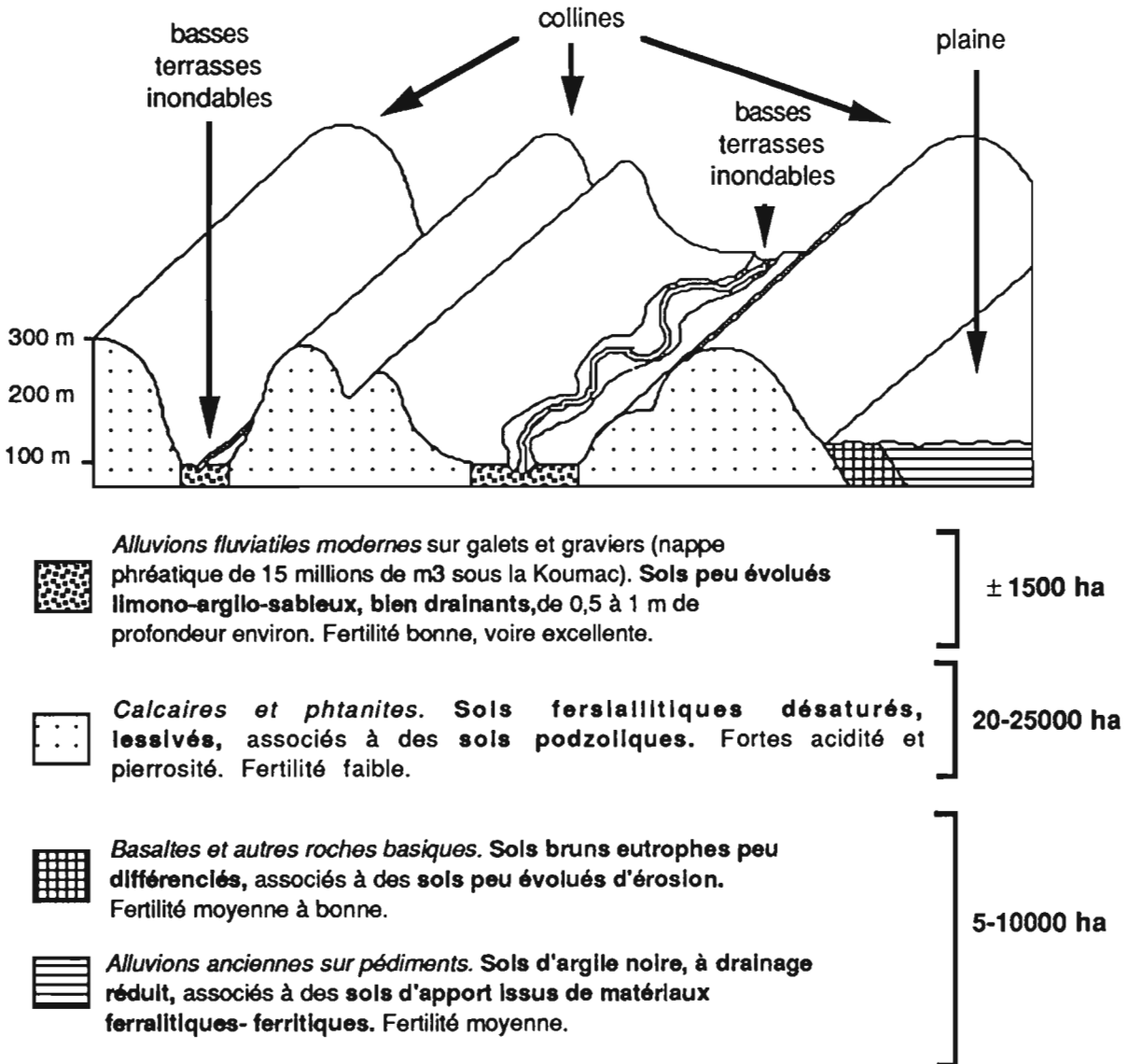


Figure 3 : Les principales unités géomorphologiques de la vallée de Koumac.

2. LE CLIMAT

Les températures moyennes sont relativement stables au cours de l'année (de 20,1°C en juillet à 26,3°C en février) et d'une année sur l'autre ; la température à Koumac est en général de 2°C supérieure à celle du sud.

La moyenne annuelle des précipitations sur 30 ans (1961-1990) est de 1013 mm, mais elle connaît d'importantes variations annuelles et interannuelles (figures 4 et 5) :

- *Les variations dans une même année.* Les pluies se concentrent essentiellement entre la mi-novembre et la mi-avril, et sont souvent très violentes lors des dépressions tropicales et des cyclones : il peut tomber en 24 heures plus de quatre fois la moyenne du mois. Une grande partie de l'eau est immédiatement évacuée vers l'océan via la Koumac et la Néhoué qui subissent, comme leurs affluents, des *crues fréquentes* qui inondent leurs basses terrasses. Septembre et octobre sont les mois secs⁴. Par ailleurs, les effets de la chaleur et du vent s'additionnant, l'évapotranspiration potentielle est forte (1200 mm/an en moyenne). De ce fait, seule une faible proportion des pluies profite à la végétation et il existe une saison sèche bien marquée.

- *Les variations interannuelles* aboutissent parfois à des écarts importants : ainsi 1800 mm sont tombés en 1975-1976, mais seulement 220 mm en 1992-1993.

De ce fait, la maîtrise de l'eau est cruciale pour les agriculteurs. Toutefois, le tracé d'une moyenne mobile montre que, contrairement à une idée répandue sur place, on n'observe pas de baisse significative de la pluviométrie annuelle depuis 40 ans⁵.

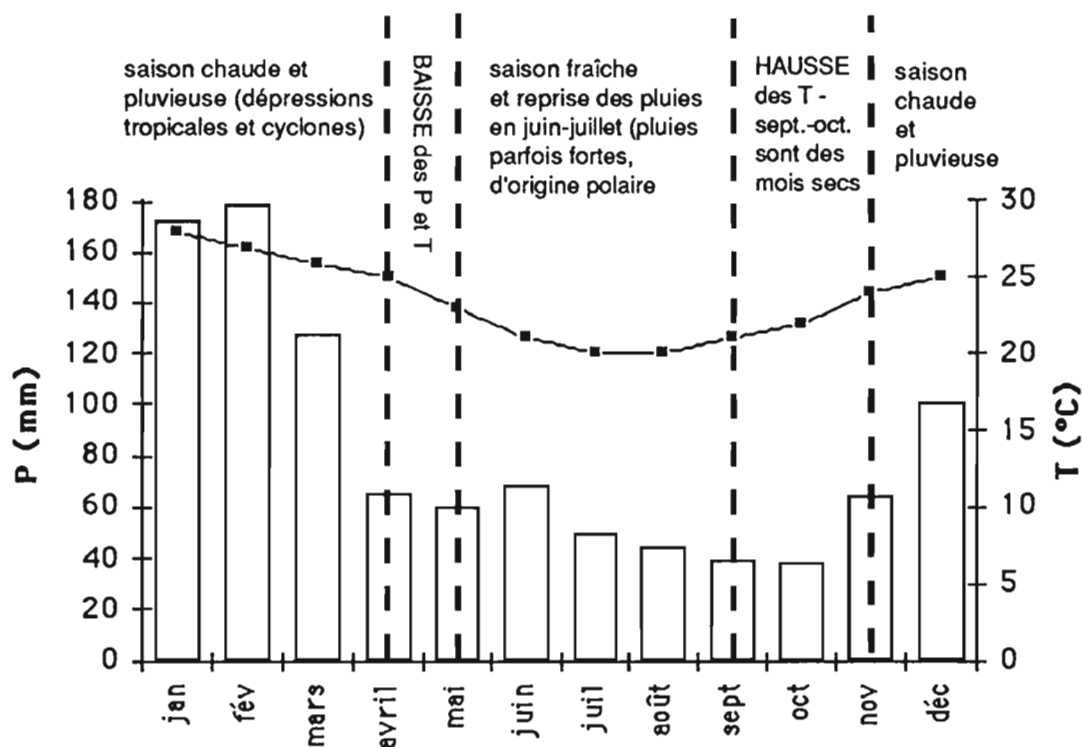


Figure 4 : Pluviométrie et températures moyennes mensuelles à Koumac sur 30 ans (1961-1990)

⁴ $P < 2T$ où P = précipitations et T = températures.

⁵ Evidemment, cela ne préjuge pas d'une éventuelle diminution sur une plus longue période de temps.

moyenne mobile pluviométrie K (période 5)

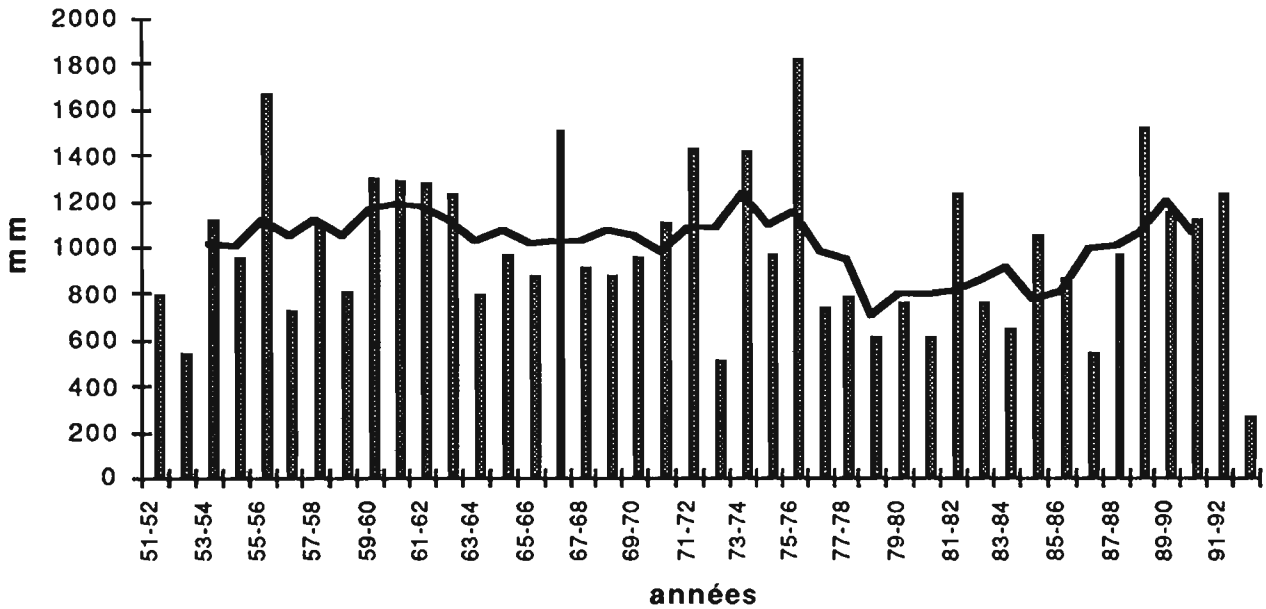


Figure 5 : pluviométrie et moyenne mobile à Koumac, 1951-1993.

3. L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL : LA FORÊT SCLÉROPHYLLE

La forêt sclérophylle, caractéristique des "stations à climat sec et lumineux (moins de 1100 mm, longue saison sèche) du versant occidental", à basse altitude (moins de 300 m) de la Grande Terre, avait autrefois une extension considérable (Atlas ORSTOM, pl. XV). Dans la zone des collines de la région de Koumac, elle est considérée comme une formation climacique, tandis que les abords des cours d'eau étaient probablement colonisés par des formations plus denses, soit de forêt également sclérophylle, soit de forêt plus humide sempervirente, formant forêt-galerie. La figure 6 tente de schématiser ce qu'a pu être l'écosystème originel.

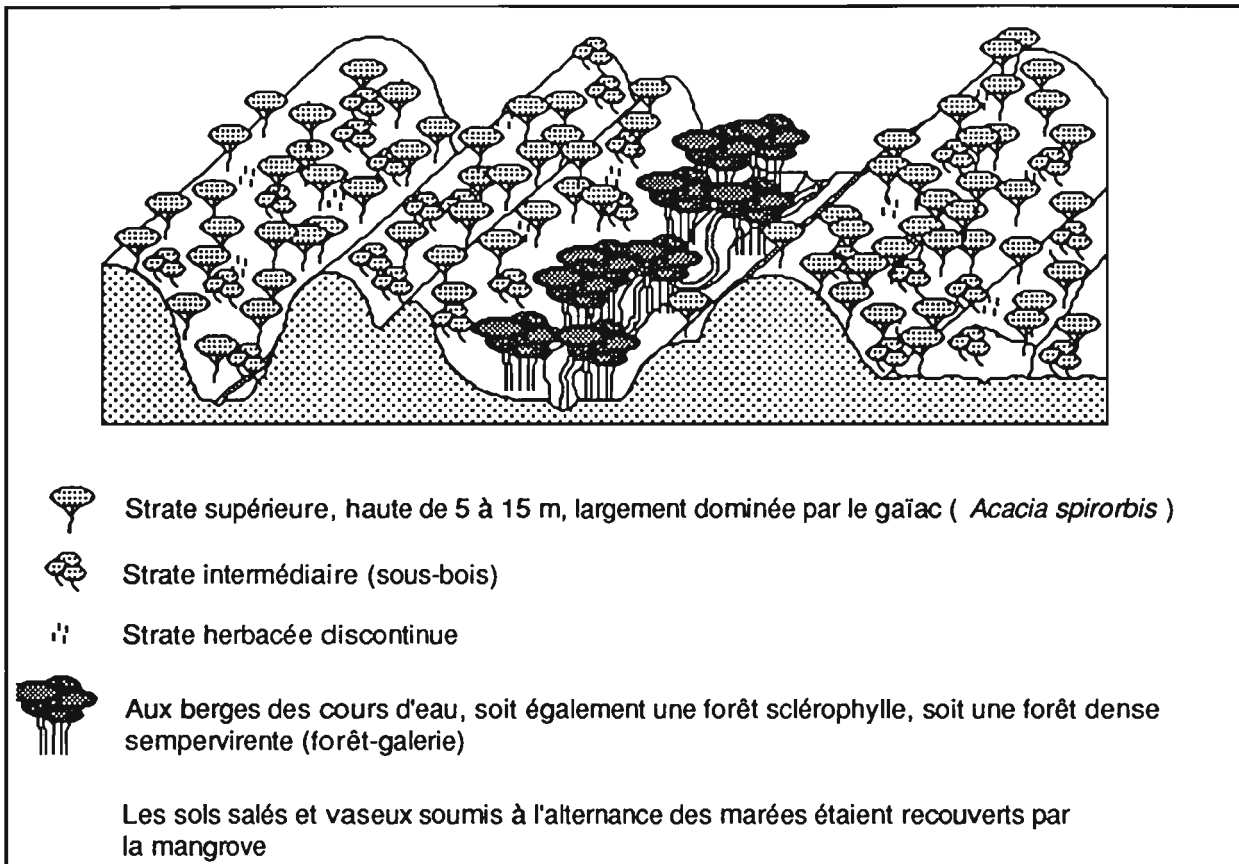


Figure 6 : l'écosystème "originel" de la vallée de Koumac.

* * *

II. LES PRINCIPAUX SYSTÈMES AGRAIRES, DES ORIGINES À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE (jusqu'en 1940)

1. L'INDO-OCÉANIE, FOYER D'ORIGINE DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE

Plusieurs chercheurs¹ ont avancé l'hypothèse d'une « *révolution horticole* » qui aurait eu lieu au Néolithique en Indo-Océanie occidentale ; elle aurait été essentiellement fondée sur la domestication des plantes pérennes multipliées par voie végétative, en particulier les plantes à tubercules comestibles (taro et autres Aracées, *Pueraria lobata*, etc.). Ces plantes périssables en sols et climats tropicaux étant peu susceptibles de préservation dans des sites archéologiques, la révolution horticole n'y aurait pas laissé de traces. Des arbres à usages multiples auraient également été domestiqués, fournissant aliments, feuillages colorés d'usage rituel ou magique, matériaux de vannerie ou fibres résistantes pour les instruments de chasse et de pêche. On peut citer par exemple :

- *Pandanus tectorius*, qui fournit des matériaux de vannerie et des fibres à cordage ; les fruits et les amandes de cet arbre sont comestibles, de même que ses jeunes feuilles et les extrémités de ses racines aériennes en croissance, consommées comme légume. Cette espèce, multipliée par bouturage, est certainement de domestication et d'usage ancien dans toute l'Indo-Océanie, et plus spécialement en Polynésie (Burkhill 1953).

- *Hibiscus tiliaceus*, le "bourao" présent partout en Indo-Océanie côtière, fournit une fibre résistante naguère utilisée pour la confection des filets de pêche ou les vêtements cérémoniels ; son bois léger est employé pour la fabrication des embarcations. Cet *Hibiscus* a aussi des usages alimentaires qui firent écrire au capitaine Cook en 1774 que les Mélanésien de la Nouvelle-Calédonie se nourrissaient, outre de poissons et de tubercules, de « l'écorce de certains arbres ».

- *Pueraria lobata*, plus connu en Nouvelle-Calédonie sous le nom de magnagna, est une légumineuse sauvage ou cultivée, utilisée pour ses tubercules comestibles et pour ses fibres qui servent surtout à confectionner des instruments de pêche. Elle est présente depuis l'Asie jusqu'aux confins occidentaux de la Polynésie.

Ces premières plantes domestiquées offrent donc des usages multiples, mais de l'intérêt qu'y voyaient les premiers arrivants l'on sait peu de choses. Il n'est bien sûr pas à exclure que les premiers horticulteurs provenant du Sud-Est asiatique aient aussi été pêcheurs et, dans un premier temps, se soient intéressés à des végétaux fournissant, entre autres produits, des fibres pour leurs lignes et leurs instruments de pêche. Toutefois Barrau lui-même indique que, « *en matière de préhistoire horticole, les sources*

¹ Cités par J. Barrau (1965). L'auteur distingue volontairement l'horticulture, système d'utilisation du sol où chaque plante est multipliée, entretenue, récoltée individuellement, de l'agriculture où les plantes sont traitées en masse ; le sol de l'*hortus* fait l'objet, pour chaque emplacement à planter, d'une préparation particulière adaptée aux exigences de chacune des plantes cultivées, qui sont bouturées, marcottées, greffées, repiquées..., tandis que l'étendue de l'*ager* est labourée et ensemencée.

d'information sont limitées et les preuves ou présomptions bien fragiles ; la recherche ethnobotanique permet cependant d'avancer quelques hypothèses quant à l'utilisation des végétaux en Océanie ancienne, région d'un intérêt certain pour l'histoire agricole de l'humanité. Les îles mélanésiennes, micronésiennes et polynésiennes font en effet partie d'un vaste ensemble, d'un domaine Indo-Océanien qui, dans sa partie occidentale, fut peut-être l'un des berceaux de l'agriculture mondiale ».

Ces peuples, marins, potiers et horticulteurs du Sud-Est asiatique, sont à l'origine de l'occupation progressive de l'ensemble des terres insulaires du Pacifique sud, amenant ainsi avec eux les plantes domestiquées. Alors que la Nouvelle-Guinée et l'Australie ont été peuplées depuis au moins 30 000 ans, les premiers Océaniens n'apparaissent dans le nord-ouest du Pacifique que vers 4 000 ans avant J.-C. D'après les données archéologiques actuelles, les traces les plus anciennes d'une occupation humaine sur la Grande Terre remonteraient à environ 1 500 ans avant J.-C. ; les relations avec les îles voisines étant étroites et anciennes, des arrivées successives auraient eu lieu, dont on peut imaginer les causes : recherche, liée à la surpopulation, de nouveaux espaces, désir d'émancipation politique, fuite devant des invasions, cataclysmes naturels tels que les éruptions volcaniques, les séismes accompagnés de glissements de terrain et les raz de marée, esprit de conquête,...).

Un stade de cueillette a dû prévaloir chez les premiers arrivants, dont l'économie aurait été essentiellement tournée vers les produits marins : poissons, tortues et coquillages. Quelques plantes ont pu commencer à être cultivées. D'autres plantes domestiquées, et certainement l'igname, ont été introduites par la suite, au fur et à mesure d'une migration qui s'est opérée par vagues successives. Aucune trace de chien, porc ou poulet n'a été retrouvée dans les sites archéologiques de Nouvelle-Calédonie, contrairement à d'autres îles de l'aire mélanésienne, ce qui soulève diverses hypothèses quant au caractère organisé ou non du peuplement de l'archipel.

2. UNE PHASE (COURTE ?) DE CULTURE ITINÉRANTE SUR ABATTIS-BRÛLIS

Jusqu'à l'arrivée des Européens, tout au moins des premiers découvreurs (Cook en 1774), les Océaniens ignorent la métallurgie et les seuls instruments agricoles sont vraisemblablement le pieu (longue perche de bois pointue et durcie au feu), le bâton à fouir, la pelle pour travailler le sol, et peut-être la hache de pierre. Celle-ci est toujours mentionnée comme arme de guerre ou comme outil pour couper les arbres fournissant le bois d'oeuvre destiné à la construction des bateaux et des cases ; mais étant donné l'écosystème forestier originel, elle a dû aussi, dans un premier temps, et aidée par le feu, être utilisée pour les défrichements. Il existe enfin des herminettes en pierre polie pour aider à la coupe du bois.

Nous ne savons rien d'autre sur le système de culture itinérante sur brûlis en Nouvelle-Calédonie, mais il est probable qu'il a duré peu de temps, ce pour plusieurs raisons :

- les bonnes terres cultivables étant limitées, et la population se densifiant, l'écosystème forestier qui les recouvre n'a plus le temps de se reconstituer et se transforme en savane.
- il est possible qu'en même temps que les plantes domestiquées, les populations aient importé les techniques d'aménagement en usage dans leur région d'origine, et qu'ils les aient reproduites telles quelles en Nouvelle-Calédonie : les plantes cultivées à ce moment-là s'accommodant en effet mal

des excès du climat (cyclones et périodes de sécheresse), seuls des aménagements autorisent dans ces conditions des rendements suffisamment élevés pour nourrir une population peu ou pas itinérante. De plus amples recherches seraient nécessaires pour confirmer cette hypothèse¹.

3. LE SYSTÈME DE CULTURES MANUELLES AVEC AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

Les plantes et la structure de l'écosystème cultivé

On se reportera utilement à la figure 7. Jusqu'à l'arrivée des Européens, l'écosystème cultivé à Koumac est constitué de deux grands ensembles : les *fonds de vallées*, aménagés en tarodières étagées en terrasses et irriguées, et les *basses terrasses fluviales*, aménagées en tarodières irriguées de bas-fond et en billons d'ignames. Parmi les plantes à tubercules, qui sont le fondement de l'économie vivrière calédonienne, le taro et l'igname sont en effet les plus importantes.

- le taro (*Colocasia esculenta* ²), ainsi que d'autres Aracées, paraissent toutes originaires des tropiques humides de l'Indo-Océanie. En zone tropicale à humidité permanente, le taro est simplement cultivé dans la forêt, en culture sur brûlis suivi d'une phase de friche de longue durée. En revanche, dans une zone à humidité saisonnière comme la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie, il est en général cultivé toute l'année, sa plantation à différentes périodes étant possible *au moyen de l'irrigation*. Au cours de son cycle cultural d'un à deux ans, le taro réclame en effet une humidité quasiment permanente.

En deux endroits de notre zone d'étude, nous avons pu voir les restes de tarodières irriguées, situées sur des pentes plus ou moins raides de vallons bordant les affluents de la Koumac. D'après le récit d'une expédition militaire en 1863³, des tarodières irriguées se trouvent également sur les basses terrasses alluvionnaires de la rivière de Koumac et de ses affluents : un barrage édifié sur un ruisseau détourne l'eau dans des canaux rectilignes d'un à deux mètres de large. Les taros sont plantés dans ces canaux, près de leurs bords, là où l'eau n'est pas trop profonde. Les diguettes des canaux peuvent être complantées de bananiers et de pieds de canne à sucre.

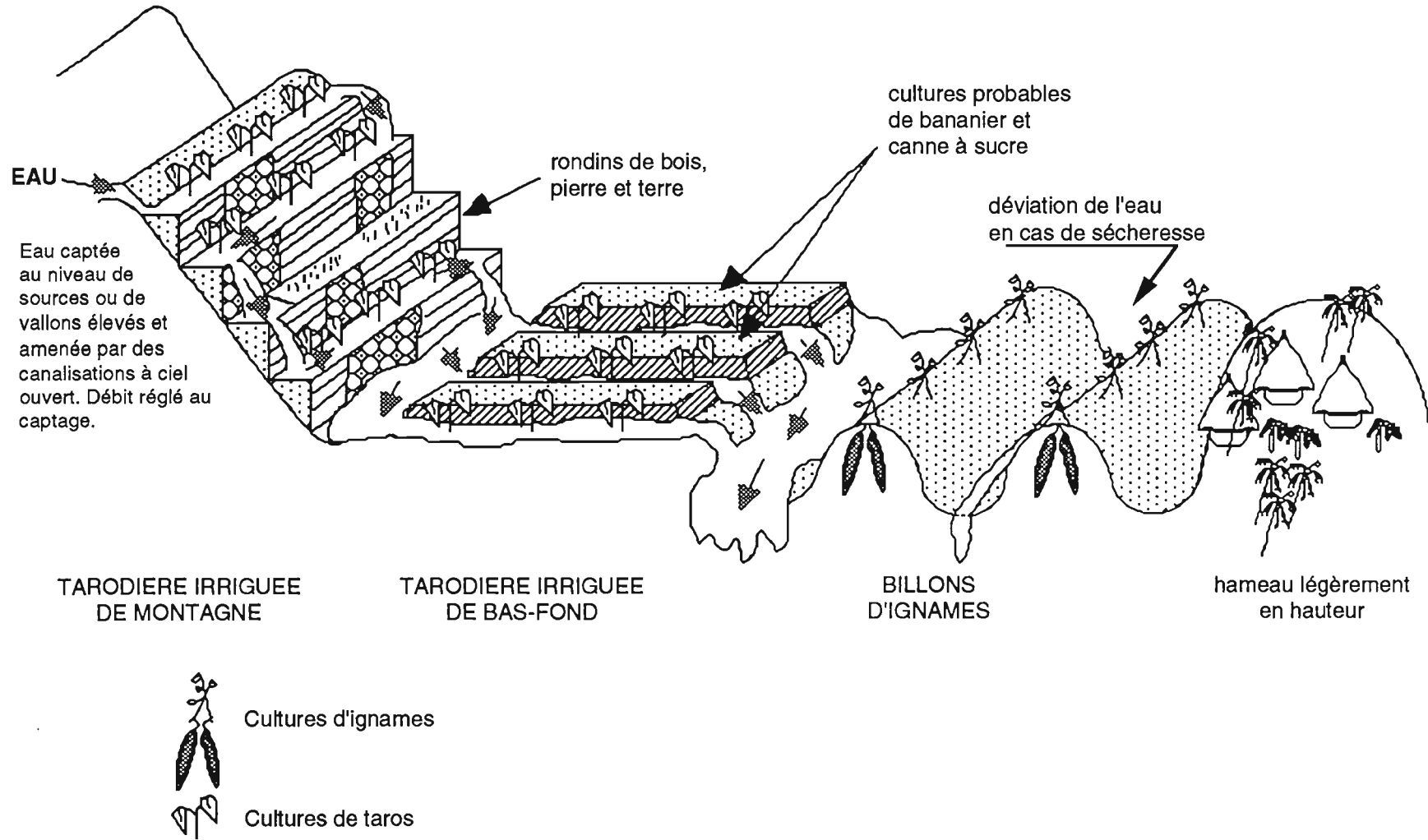
- les ignames : la principale est la grande igname (*Dioscorea alata*), probablement originaire du centre de l'Indochine, région à saison sèche marquée. L'igname ne donne de bons rendements que si elle croît dans un sol profond, meuble et bien drainé. L'homme l'ayant transportée dans l'humidité permanente de l'Indo-Malaisie insulaire, il a fallu la cultiver sur des monticules ou des billons drainés. Cette technique a persisté dans plusieurs îles océaniques : on en retrouve des traces dans notre zone de Koumac où les billons plus ou moins aplanis sont extrêmement nombreux et encore très visibles dans toutes les plaines alluviales. Les risques d'inondation au cours du cycle cultural y sont, de fait, fréquents (figure 8) :

¹ En particulier, pour savoir de quelle époque datent les premiers aménagements en terrasses et en billons en Indo-Océanie.

² Probablement l'une des plus anciennes plantes domestiquées, selon Hill (1939).

³ Voir plus bas les raisons de cette expédition. Nous citerons à plusieurs reprises ce récit paru dans le journal officiel de l'époque, "Le Moniteur", du 4 décembre 1863.

Figure 7 : l'écosystème cultivé dans la période préeuropéenne (d'après Doumenge 1975, 72)



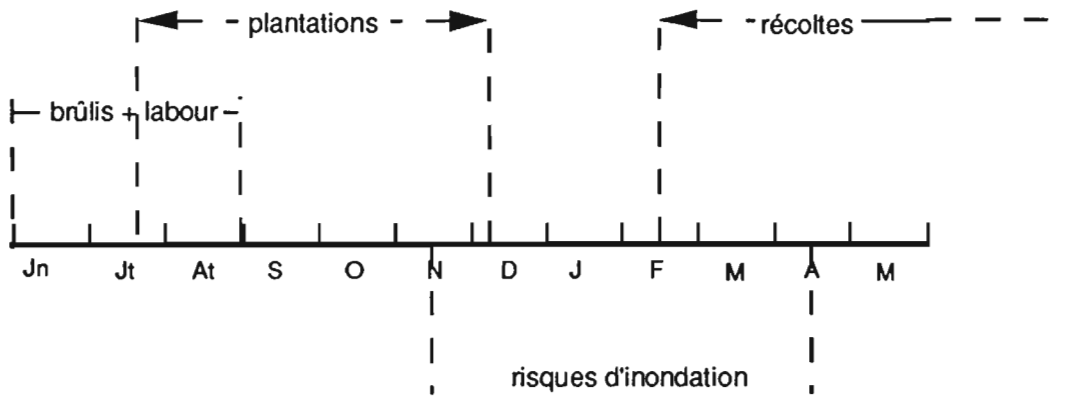


Figure 8 : Le cycle culturel de l'igname et les risques d'inondation.

Outre le taro et l'igname, d'autres plantes sont probablement cultivées dans ces temps précoloniaux :

- le cocotier : vraisemblablement introduit aux temps anciens par les Polynésiens (Barrau 1956, 103), il est surtout planté à proximité des cases, mais présent largement au-delà si l'on en croit le récit de 1863 qui mentionne « des milliers de cocotiers dans la plaine de Koumac ». Ses usages sont multiples : aliment, surtout en cas de disette, mais aussi huile, récipients, matériaux de vannerie...
- les bananiers : deux espèces sont cultivées en Océanie pré-européenne, le bananier commun ou *Musa sapientum*, et *Musa troglodytarum* ou féhi, originaire du nord de la Nouvelle-Calédonie.
- la canne à sucre, originaire de Nouvelle-Guinée.

L'outillage et le fonctionnement de l'écosystème cultivé

Le mode de défrichage

De nombreux feux mal maîtrisés ont vraisemblablement gagné les plaines et collines couvertes de forêt sclérophylle, dégradant peu à peu cette dernière en une savane plus ou moins arborée : ce paysage prédomine à l'arrivée des Européens. Comme dans un système de savane, il s'agit donc essentiellement de défricher des herbes, des lianes et des arbustes. De juin à août, en période sèche, le feu est directement mis à la zone à cultiver.

Le pieu et la pelle en bois permettent ensuite aux hommes de défoncer le sol et d'en détacher de grosses mottes de terre, que les femmes viennent retourner et briser à l'aide d'un gourdin ou de la main. La terre est ainsi labourée ; il est difficile de dire sur quelle profondeur, mais pour cultiver l'igname, ce labour va sûrement au-delà de 50 cm car la terre ameublie est ensuite amassée pour ériger un billon de plus d'un mètre de hauteur, sur une largeur variable, de l'ordre de trois à six mètres ; les fossés entre les billons sont moins larges.

Le sol des tarodières de montagne est également défoncé à l'aide du pieu, puis détrem্পé par l'eau amenée par des rigoles. Quelques jours après,

hommes et femmes viennent malaxer la boue de leurs pieds avant de planter les boutures.

La plantation, l'entretien, la récolte

- les ignames

Les plantations s'échelonnent aujourd'hui de fin juillet à décembre suivant les variétés : les ignames de prémices, récoltées en février-mars et servant à la cérémonie coutumière des prémices, sont plantées en premier, après quoi c'est le tour des ignames de première récolte, récoltées en juin, puis de celles de deuxième récolte, récoltées de juillet à décembre, et éventuellement de celles de troisième récolte, récoltées en décembre-janvier; on peut supposer que ce calendrier est identique à celui des temps pré-européens. Au moins une quinzaine de jours après la constitution du billon, un baton pointu d'environ 80 cm sert à creuser les trous dans lesquels on place la semence, un petit tubercule entier d'igname ou, plus souvent, la tête d'un gros tubercule. Les pieds d'ignames sont généralement espacés d'un mètre les uns des autres. Un petit tuteur est placé à côté de la première pousse. Ensuite, chaque pied d'igname est butté et désherbé sans arrêt, jusqu'à ce que la liane atteigne un mètre de hauteur. Celle-ci est alors régulièrement et soigneusement enroulée le long du grand tuteur, une perche de bois plantée non loin du pied d'igname environ un mois après la plantation. Le bon entretien de chaque pied impose d'y travailler une à deux fois par semaine.

Une fois récoltée sur une période comme nous l'avons vu très étalée sur l'année, l'igname est placée dans des sortes de greniers, au champ ou à proximité des maisons. Dans ces greniers, l'igname est protégée des intempéries, et surtout de l'humidité du sol, par un lit de bois ou de feuilles séchées. En l'ébourgeonnant régulièrement, elle peut se conserver de la sorte durant une année. Selon Barrau (1956, 70), le poids moyen d'un tubercule est de 8 à 12 kg (les grandes ignames, objets des plus grands soins, mesurent couramment deux mètres de long pour une vingtaine de kilos) et le rendement moyen par pied est de l'ordre de 10 à 20 kg.

Les études de Bourret (1973) ont montré qu'une moyenne de deux mètres de précipitations réparties sur 150 jours offrait des conditions favorables à la croissance de l'igname et donc à l'obtention de bons rendements. Dans l'ensemble, ces conditions sont loin d'être remplies naturellement à Koumac. Cependant, l'eau nécessaire peut être captée à un ruisseau et déviée vers les fossés des billons pour maintenir une certaine humidité autour de la plante en cas de forte sécheresse ; les billons peuvent alors se terminer de façon à conserver le maximum de cette eau, par exemple avec une forme concave pour que l'eau les humecte au maximum. Dans le cas d'une plaine alluviale située en contrebas d'une tarodière de montagne (figure 7), une partie de l'eau captée au sommet de la tarodière peut être directement conduite jusqu'aux fossés des billons d'ignames pour les humecter, une autre partie étant amenée dans les canaux plantés de taro. A part ce point précis, les deux éléments de l'écosystème cultivé sont complémentaires eu égard à la sécurité alimentaire : une culture "humide", le taro, et une culture "sèche", l'igname, permettent de pallier aux éventuels excès du climat ; toutefois, elles n'interagissent pas entre elles.

- Le taro d'eau

Après la plantation des boutures de taro, possible à tout moment grâce à l'irrigation, on dégage, au bout d'un ou deux mois, les racines de la vase fine

les ayant recouvertes. Cette vase est remplacée par de la terre sèche. Au huitième mois, on butte sous l'eau le taro de façon à faciliter la multiplication de ses rejets, qui forment les futures boutures à replanter. En plus de ces opérations, deux désherbages sont généralement effectués au cours du cycle cultural. Enfin, à l'approche de la maturité, on réduit considérablement le débit de l'eau de façon à récolter presque à sec. Une fois récolté, le taro d'eau ne se conserve que trois ou quatre jours. Selon Barrau (id., 82), les rendements moyens avoisinent les 10 tonnes par hectare. Le bon fonctionnement du réseau d'irrigation appelle une attention de tous les instants et la culture du taro demande un travail au moins aussi important que celle de l'igname.

Le mode de reproduction de la fertilité

Un billon est cultivé une seule année, parfois deux, avant de retourner à la friche pendant une période de quatre à dix ans, ou plus selon les disponibilités en terres. De même, au terme de deux ou trois cycles de culture, on ferme l'arrivée d'eau dans certaines portions de tarodières de montagne ou de bas-fond afin de les laisser en friche ; Barrau (1956, 79) mentionne pour cette culture une durée de jachère de 3 à 10 ans. Une partie de la fertilité est donc restaurée par une *repousse végétale*. Mais l'*alluvionnement* périodique sur les basses terrasses lors des crues, ainsi que le *colluvionnement* sur les terrasses des tarodières de montagne représentent certainement le mode essentiel de reproduction de la fertilité dans les temps préeuropéens.

Dans les tarodières en terrasses étagées des vallons, la pratique consistant à remplacer la vase entourant les racines par de la terre sèche semble impliquer un *apport de terre* ; celle-ci pourrait peut-être provenir de la plaine alluviale. Concrètement, des paniers en feuilles de pandanus tressées pourraient servir à son transport, même si rien ne permet de confirmer cette hypothèse.

L'organisation sociale et la propriété foncière

Les traces encore très visibles des anciens hameaux montrent que ceux-ci, avant les bouleversements apportés par la colonisation, sont situés sur les parties hautes des terrasses alluviales ; les maisons elles-mêmes sont construites sur une butte d'environ 0,5 à 1 m de hauteur qui les préserve des inondations. Le récit de l'expédition militaire de 1863 fait état d'une trentaine de villages d'environ huit à dix cases chacun, éparpillés dans toute la vallée, mais peu nombreux au bord de mer. Les aménagements agricoles sont donc localisés à proximité des maisons. Concernant la vallée de la Néhoué, des témoignages oraux décrivent en 1900 les restes de nombreux billons et tarodières, ce qui laisse supposer la présence préalable d'importants effectifs mélanésiens, mais nous ne savons rien de plus sur l'histoire de cette zone.

L'organisation sociale des Mélanésiens est un domaine complexe et nous n'évoquerons ici que le strict minimum nécessaire à la compréhension de l'évolution des systèmes agraires, en particulier ce qui concerne la propriété foncière. Il faut à ce propos signaler que les termes en usage (chefferie, maître, chef, etc.) sont souvent issus du vocabulaire administratif français et ne sont pas toujours adaptés, et que rien ne prouve que les observations faites en divers endroits de la Grande Terre (et notamment dans l'est et le sud de celle-ci) sont également pertinentes pour la région de Koumac située dans le nord-ouest.

La chefferie est constituée de plusieurs clans. Selon Guiart (1956), « *le clan constitue la cellule de base de la société autochtone, la première catégorie sociale douée de stabilité puisque la famille ordinaire, restreinte aux parents et aux enfants non adultes, se renouvelle à chaque génération. En principe, les membres d'un clan descendent d'un même ancêtre mais il n'y a rien d'absolu. Ils vivent sous l'autorité d'un chef qui est l'homme le plus ancien de la branche aînée. Le clan est exogame* ». Le clan apparaît comme le dépositaire des terres occupées à l'origine, pacifiquement ou non. Chaque lieu reçoit un nom et l'ensemble des lieux-dits forme le territoire du clan, dont les limites sont souvent constituées par une ligne de crête, un cours d'eau, des pierres ou certains arbres. Hors des cas d'abandon ou de transfert, les droits du clan sur ces terres sont absolus, et sont matérialisés par le tertre principal et la grande case qui y est érigée. Cette terre est de ce fait considérée comme sacrée, lieu du repos des ancêtres et symbole de l'unité du clan, et représente le support des noms de l'ancêtre, du clan et des personnes.

Les terres agricoles elles-mêmes sont en principe partagées entre les familles qui composent le clan autochtone, mais aussi, éventuellement, entre les familles des clans accueillis. En effet, du fait des départs fréquents des clans hors de leur territoire d'origine, dûs à divers événements (querelle, guerre, épidémie...) on rencontre fréquemment des clans éclatés dans l'espace, dont les différentes branches relèvent désormais de chefferies distinctes. En outre, ces clans déplacés, en bloc ou non, ne sont plus les maîtres des terres qu'ils occupent, qui leur ont été attribuées avec un droit "secondaire" par le clan qui les a accueillis. Ce droit d'usufruit n'a pas la même force dans les deux cas : c'est pourquoi un étranger offre les prémices de ses récoltes au clan donateur, reconnaissant par ce geste la prééminence des droits de ce dernier, même si son droit d'occupation et de mise en valeur peut se perpétuer. Une autre partie du territoire clanique a un usage collectif (lieux de pêche, de chasse, brousse inculte vouée à la cueillette, lieux sacrés et cimetières, réserves de terres aptes à la culture).

Dans ce contexte, la notion de *propriété foncière* ne s'applique pas à l'échelle de la famille, et encore moins à l'échelle individuelle. Mais la notion de *droit familial* sur le sol, où un fort investissement de travail a été consenti, n'en est pas moins essentielle ; pour autant, elle ne contrarie pas les impératifs de l'exploitation collective (travaux d'irrigation, de terrassement...).

Il existe des clivages dans la société précoloniale. Dans chaque clan, les branches aînées assument les fonctions de pouvoir, les branches cadettes les fonctions agraires. De l'ensemble de clans agrégé autour de la chefferie, chacun est chargé d'une tâche en particulier, comme la pêche, la maîtrise "magique" d'une culture, la guerre, ou encore les fonctions d'intermédiaires entre les clans ou vers les chefferies voisines. Outre leur spécialité enfin, tous les clans cultivent, pour eux-mêmes et pour le grand chef qui ne cultive pas, ou cultive peu.

Il est probable que chaque famille d'agriculteurs cultive à la fois l'igname et le taro¹. L'unité de production est ainsi la famille, qui assure seule la plantation, l'entretien et la récolte, mais les autres lignées co-résidentes interviennent lors des travaux agricoles les plus lourds (aménagement et préparation du sol).

¹ Toutefois, on ignore les surfaces concernées.

Signalons aussi qu'on a très souvent parlé de "civilisation de l'igname" pour qualifier la société mélanésienne au moment de l'arrivée des Européens. En effet, comme dans toute société vivant essentiellement de l'agriculture, la vie sociale s'ordonne autour des tâches agricoles et des fêtes de récolte, et la consommation des premières ignames de la saison donne lieu à de grandes cérémonies de plusieurs jours. Le taro, qui occupe à ce moment-là à Koumac une place importante au regard des surfaces, accompagne toujours l'igname mais ne fait pas l'objet de telles cérémonies.

On mentionne enfin traditionnellement des échanges entre les clans du bord de mer et ceux de l'intérieur, au sein d'une même chefferie ou entre chefferies voisines : des poissons et des coquillages marins sont troqués, normalement aux limites des territoires, contre des tubercules ou des produits de rivière.

A l'arrivée des Européens, la société mélanésienne est donc très structurée et les clans, parfois distants les uns des autres, ont tissé entre eux un réseau de relations complexes. Les techniques culturelles sont performantes, tirant profit des ressources disponibles : l'eau et les bonnes terres. Toutefois, des témoignages font état de disettes : l'igname ne se conservant pas plus d'un an et le taro, une fois récolté, pas plus de quelques jours, aucun stockage n'est possible d'une année à l'autre ; si un fort cyclone détruit les cultures, seuls les produits de la cueillette, de la pêche et de la chasse permettent d'attendre la récolte suivante. C'est la raison pour laquelle les parcelles de cultures sont, dans la mesure du possible, dispersées dans l'espace.

4. UNE PÉRIODE TRANSITOIRE A L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS

Avec l'arrivée des Européens, missionnaires¹ en 1843 et colons en 1853, un nouveau système agraire va se mettre en place, relativement stable et clairement établi après 1915. Voici l'essentiel des éléments qui ont présidé à sa mise en place.

La perte de maîtrise du foncier par les Mélanésiens

L'un des objectifs premiers de la France est de faire de la Nouvelle-Calédonie une "colonie agricole", ce qui impose d'obtenir des terres pour l'installation des nouveaux colons européens. Dans un premier temps, une déclaration du gouverneur de 1855 pose le principe de la protection des terres occupées par les autochtones et stipule que les transactions portant sur leur cession sera du seul ressort de l'Etat. Parallèlement, les terres vacantes sont rassemblées pour former désormais le Domaine de l'Etat. Or, une grande partie de ces terres "vacantes", même si elles paraissent inutilisées, appartiennent en fait à des clans².

¹ L'arrivée des missionnaires introduit dans la société mélanésienne de profonds changements, que nous ne pouvons ici développer. Nous en signalerons simplement un effet important : un certain glissement de l'autorité traditionnelle au profit de l'église. Il n'est pas rare en effet de voir les clans, qui autrefois cultivaient pour le chef, travailler désormais un champ pour le pasteur ou le prêtre...

² Le comte Du Bouzet, dans un rapport au ministre de la Marine du 14 février 1855, cité par Salmon (1935) et repris par Dauphiné (1989), écrit ainsi: "On a vu dans les transactions qui ont eu lieu à Balade, quand nous nous y sommes établis, qu'il n'y avait pas un cocotier qui n'eût son possesseur."

Jusqu'en 1858, les droits des autochtones sont relativement bien protégés, mais à cette date, les colons sont autorisés à s'installer « à leurs risques et périls » sur les zones non contrôlées par l'administration. Des petits foyers de colonisation européenne spontanée vont alors apparaître un peu partout sur la Grande Terre, et notamment à Koumac. Mais un article du *Moniteur* de novembre 1863 fait état de « *cases de colons récemment pillées et brûlées* » par les Mélanésiens, vraisemblablement exaspérés par l'installation "sauvage" d'étrangers sur leurs terres. Cet acte entraîne peu après l'envoi d'une expédition militaire punitive, qui anéantit plusieurs villages mélanésiens et fait de nombreuses victimes. D'après le récit qui en est fait, le commandant de l'expédition fait savoir au chef de la tribu « *qu'il sera sans doute dépossédé de son territoire* ». L'administration tente bien d'installer des colons réunionnais à Koumac pour y cultiver la canne à sucre, mais ceux-ci renoncent (Dauphiné 1989, 30). En février 1864, neuf périmètres de colonisation sont définis sur la Grande Terre par l'administration qui recommande aux colons de s'y établir. Koumac est écarté de ces périmètres et est même déclarée « *zone interdite aux colons* » (Le *Moniteur* d'avril 1864).

Entre-temps, un arrêté d'octobre 1862 a nié la propriété indigène : « *Toutes les terres de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, dont le gouvernement n'a point disposé à la date du présent arrêté, appartiennent à l'Etat* ». Les premiers occupants du sol sont désormais considérés comme les détenteurs provisoires d'une portion du domaine de l'Etat, n'en possédant qu'un droit de jouissance précaire.

En 1868, la propriété indigène est à nouveau reconnue mais est volontairement transformée en propriété collective au détriment de la propriété clanique ou familiale : l'arrêté du 22 janvier 1868 dote en effet la communauté indigène d'un domaine élargi constitué par la fusion des terres appartenant aux particuliers. Ce domaine est déclaré « *inaliénable, incommutable, incessible* ». Il est propriété de tous les habitants « *sous l'autorité déterminante du chef* ». Cet arrêté définit le statut toujours actuel de la Réserve Mélanésienne. En effet, en 1876, est créée une commission visant au cantonnement des Mélanésiens dans des réserves, ce qui va d'autant plus restreindre leur droit de propriété collective que les rectifications de limites pour les besoins du domaine public sont autorisées... C'est ainsi que l'administration crée de toutes pièces la fiction d'une société mélanésienne proche du communisme primitif.

Les spoliations foncières et les dégâts occasionnés aux cultures des Kanak par le bétail des Européens, aggravés par la sécheresse de la fin 1877¹, provoquent en 1878 la grande insurrection indigène, qui gagne une bonne partie de la Grande Terre. Toutefois Koumac n'est que marginalement touché, comme en témoignent les articles suivant du *Moniteur* :

le 25/09/1878 : « *Les canaques de Koumac ayant montré de l'hostilité envers les colons, ceux-ci sont rentrés à Gomen² et s'embarquèrent le 17 sur l'Union Française, avec des colons de Koné, en tout 15 personnes* ».

¹ Le bétail dévaste alors les cultures des indigènes qui se voient parallèlement interdire de couper du bois sans l'autorisation du gouverneur, ce qui les empêche de clôturer leurs champs.

² Chef-lieu de la commune du même nom, la plus proche de Koumac, à 15 km au sud.

le 16/10/1878 : « *Tout est tranquille à Koumac. Le 14, les cavaliers Boutan ont visité de nuit les stations Brun, Soulard, Ledrant, Mestrini, Doly, Metzger père. Elles sont détruites, sauf celle de Brun qui n'est que pillée* ».

le 13/11/1878 : « *La tranquillité semble assurée à Ouégoa, Bondé et Koumac* ».

Devant le relatif piétinement de la colonisation agricole libre, la France trouve à la Nouvelle-Calédonie une nouvelle vocation : devenir une grande colonie pénitentiaire, à l'image de celle des Anglais en Australie. On songe alors à créer de nouveaux pénitenciers agricoles, avec comme main-d'oeuvre les bagnards les plus méritants. En septembre 1882, le domaine pénitentiaire et les réserves indigènes du Nord sont officiellement délimitées. Les réserves dont les terres intéressent directement l'administration pénitentiaire sont réduites et fractionnées : c'est ainsi que la tribu de Koumac, près de laquelle est envisagée l'édification d'un vaste pénitencier, est divisée en trois fractions ne totalisant ensemble qu'une superficie de 1.098 ha (fractions de Koumac : 886 ha, de Katimbe/Karembé : 62 ha, de Néhoué : 150 ha).

A Koumac, le pénitencier ne sera jamais réalisé et aucun témoignage ne mentionne de nouvelles installations de colons avant 1900. Les Mélanésiens de la zone connaissent donc une période de relatif répit, néanmoins le cantonnement de toutes les tribus des environs dans la réserve est total vers 1900 : c'est ce qu'indiquent les témoignages que nous avons pu recueillir¹. Cela correspond à la période 1898-1903 durant laquelle le cantonnement de tous les Mélanésiens de la Grande Terre a été réalisé, sous l'impulsion du gouverneur Feillet, arrivé en 1894 et qui s'est employé à liquider la Transportation et à relancer la petite colonisation libre. A cette occasion, des terrains ont encore été repris aux Kanak au profit des colons et c'est ainsi qu'à Koumac, par arrêté du 26 janvier 1900, « *les fractions de Katimbe et Néhoué sont supprimées et la réserve de la tribu de Koumac se composera désormais des deux rives de la partie inférieure de la vallée de Koumac, d'une superficie de 886 ha* » (figure 9). En effet, si on garantissait à chacun des individus 3 ha de terres de culture, « *surfaces jugées nécessaires à leur subsistance* », le reste, « *à l'état d'abandon ou de friche* » était considéré comme superflu... Toutefois, les Mélanésiens de la région de Koumac n'ont pas été refoulés sur les terres les moins fertiles et les moins accessibles, comme cela a souvent été le cas sur la Grande Terre. Au contraire, ils ont été placés sur les bonnes terres des basses terrasses alluviales ; il est vrai que celles-ci, très sujettes aux inondations, n'ont certainement pas été convoitées. Les tarodières de montagne ne se trouvent pas dans cette zone, quasiment plane, et ont dû être délaissées.

Après 1895, les chefs sont théoriquement consultés pour les délimitations de terrains et sont payés à titre personnel, soit en terres, soit par des indemnités. Mais, comme le signalent de nombreux auteurs, la façade juridique a servi à dissimuler des manipulations foncières du type de celles dénoncées par un témoin géomètre, Millet : « *L'indigène tient à sa propriété autant, si ce n'est plus que le paysan normand tient à la sienne. Dans ces conditions, lorsque le grand chef cède à l'administration des terres de sa tribu, il commet au regard de la loi canaque une iniquité. Du reste il ne devient ainsi prévaricateur que poussé par un sentiment de vengeance envers ses sujets. Aucune autre considération ne serait assez puissante pour l'inciter à trahir ainsi les intérêts vitaux de sa tribu* ».

¹ Deux hommes de l'ex-chefferie de Kun, morts à un âge avancé en 1988, seraient arrivés à Koumac enfants ; il existe plusieurs témoignages de ce type.

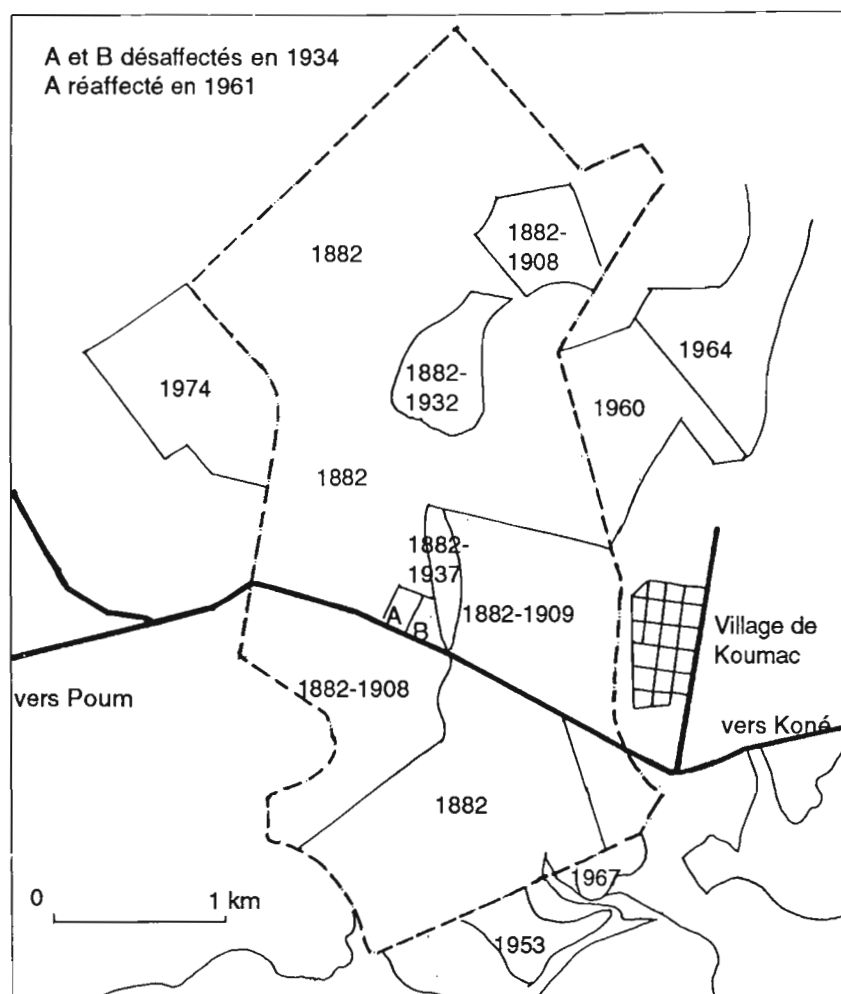


Figure 9 : Evolution des limites de la réserve de Koumac, 1882-1980 (d'après DOUMENGE in ORSTOM 1981).

Cette dépossession n'est pas terminée puisqu'en 1908, en contradiction avec l'arrêté du 22 janvier 1868, la location des réserves indigènes à titre onéreux est autorisée. Des colons louent ainsi des portions de réserve à des prix dérisoires, quand ils ne s'en emparent pas purement et simplement. L'administration, par des contrats de gré à gré, s'approprie également des terrains : de 1908 à 1910, 230 ha pour la seule réserve de Koumac qui ne compte plus désormais que 650 ha. Sur la base d'alliances nouées auparavant entre clans des différentes chefferies, chaque clan étranger s'est vu provisoirement, et avec plus ou moins d'empressement, attribuer par les clans maîtres de la terre dans la réserve un petit coin de terrain, nécessaire aux cultures de l'année.

Le reste de la zone (environ 30 000 ha + les massifs miniers) a été déclaré Domaine de l'Etat, et une partie en a été concédée après 1900 à des colons durablement installés à proximité de la Koumac ou de ses affluents, et de la Néhoué¹. Ce début de siècle est marqué par la volonté de relancer la petite colonisation libre, et des concessions de 25 ha sont allouées gratuitement à chaque famille qui s'installe, pour lui permettre de cultiver 5 à 10 ha et d'élever un petit troupeau sur le reste. A partir de 1908, selon les textes des lois, les colons peuvent y adjoindre 175 ha pris en location. Mais en réalité, dans la mesure où d'immenses surfaces du Domaine sont inoccupées et non appropriées, les colons se taillent des propriétés couvrant bien plus que ces 200 ha ; on comprend alors que les premiers arrivants, et surtout ceux disposant au départ des moyens les plus importants (en argent et donc en bétail)² se soient constitués les plus grands domaines, et on trouve là l'origine de la différence de situation entre les colons.

La chute de la population

Etant donné le caractère sacré de la terre pour un clan, on imagine facilement, dans notre zone, le traumatisme des groupes humains de Kun et des Arous qui se sont vus confisquer leurs territoires et ont été contraints par l'administration à s'installer sur le territoire d'autres ensembles politiques.

L'arrêté du 9 août 1898 définit juridiquement l'organisation interne des tribus³ : elles sont dirigées par un "petit chef" et regroupées en district sous l'autorité d'un "grand chef", tous deux nommés par le Gouverneur. Ces notables choisis parmi les Mélanésiens sont responsables de l'ordre et de la paix des tribus et ont un pouvoir de sanctions sur leurs sujets. De plus, le Code de l'Indigénat, officiellement institué en 1887, astreint les autochtones à la résidence dans les réserves, les autorisations de déplacement étant délivrées par les gendarmes ; les Kanak sont aussi soumis à des corvées d'intérêt public local (15 jours/an/homme non marié et 12 jours/an/homme marié). Ces mesures vont perturber gravement la coutume, provoquer des crises au niveau de l'organisation politique traditionnelle et des droits d'usage des individus.

¹ Dans la période précédente, les colons n'ont guère réussi à s'établir de façon durable ; de plus, comme la colonisation avançait progressivement à partir de Nouméa, Koumac, à l'autre extrémité de la Grande Terre, n'a été touché qu'en dernier.

² Une somme minimale d'argent, permettant de vivre pendant la première année et d'acheter deux têtes de bétail, était nécessaire pour pouvoir s'installer comme agriculteur en Nouvelle Calédonie, mais certains arrivaient avec beaucoup plus... et d'autres, anciens bagnards ou surtout leurs descendants, pouvaient disposer de moins.

³ Le terme de tribu fut créé par l'administration coloniale.

Les répressions militaires et les maladies nouvelles expliquent en partie la chute de la population; le confinement en réserve et l'aliénation conséquente de l'identité (car les noms du clan et des personnes sont attachés au territoire du clan) s'y sont ajoutés, entraînant chez les Mélanésiens un sentiment d'impuissance et une perte du goût de vivre. Celle-ci s'est en particulier manifestée par une chute de la natalité, que beaucoup d'auteurs (entre autres Métais, 1953) ont traduite comme la résignation des Mélanésiens à leur disparition prochaine.

Le recensement général de 1906 fait apparaître que les Mélanésiens, dont le nombre est inférieur à 30 000, auraient perdu en 50 ans plus de la moitié de leur effectif de 1850. Notre zone, avec 134 Mélanésiens en 1906, ne fait certainement pas exception.

Même si une certaine reprise démographique s'amorce à partir de 1920, cette chute de population entraîne dans l'intervalle une *forte baisse de la main d'oeuvre* disponible pour l'agriculture, encore accentuée par des demandes européennes de main d'oeuvre pour des travaux extérieurs.

Les nouvelles activités et la demande de main d'oeuvre

Les activités de la colonie se multiplient. Les richesses minières du sous-sol calédonien sont surtout dévoilées à partir de 1870 et font l'objet d'une exploitation croissante. *Plusieurs mines* sont ouvertes au début du siècle dans le nord, en particulier sur le massif de la Tiébaghi. Les Mélanésiens de Koumac se spécialisent notamment dans le chargement du minerai sur les bateaux; un chargement peut durer deux à trois semaines. Mais la main d'oeuvre d'origine mélanésienne et pénale étant largement insuffisante pour les mines, il est nécessaire d'en faire venir de l'extérieur, en particulier du Japon, d'Indonésie et d'Indochine (environ 1500 immigrés en même temps dans notre zone d'étude). Dans la foulée, l'administration étend d'ailleurs ces recrutements de main d'oeuvre bon marché à l'agriculture en faisant venir des travailleurs javanais, sous contrat de 3 ans, pour aider les colons dans leurs tâches agricoles.

Les colons éleveurs emploient aussi deux à quatre bouviers (*stockman* selon le terme calédonien) mélanésiens, à raison d'environ une semaine par mois en moyenne, pour surveiller, regrouper et recenser le bétail, pour le conduire à l'abattoir et pour construire des barrières.

Enfin, *la pêche au troca (Trochus niloticus)* est aussi une activité très demandeuse de main d'oeuvre. Le troca est un coquillage dont on utilise la nacre pour confectionner des boutons de luxe. En Nouvelle-Calédonie, son exploitation a commencé en 1907 et il fait l'objet d'un très important commerce. Sa pêche est autorisée pendant les basses marées, d'avril à septembre. A Koumac, on a compté jusqu'à six bateaux entièrement mélanésiens (de cinq à dix personnes par bateau) et quatre à cinq bateaux européens ou japonais (employant, chacun, un à quatre matelots mélanésiens).

En fait, il semble que les tribus du bord de mer se spécialisent plutôt dans la pêche au troca et celles de l'intérieur plutôt dans le métier de bouvier. En revanche, tout le monde est concerné par les corvées et par les chargements à la mine ou par d'autres travaux ponctuels des colons: selon les dires actuels des vieux, « *les patrons, les colons venaient voir le grand chef de Koumac, lui disaient de combien de personnes ils avaient besoin et le*

grand chef, soutenu par les gendarmes, désignait alors les gens, a priori à tour de rôle ». Ces témoignages laissent à penser que si les Mélanésiens se "spécialisent" dans le chargement du minerai, cela résulte plus d'une contrainte européenne que de leur propre volonté. Il est difficile de connaître exactement l'état d'esprit de l'époque, mais le plus important est certainement l'idée qui subsiste aujourd'hui chez les Kanak de ces divers corvées et travaux : « *nous étions traités comme des esclaves ou des bagnards alors que nous n'avions rien fait* ».

L'apport du fer et de l'outillage français

Avec les colons, c'est une partie de l'outillage français de l'époque qui arrive en Nouvelle-Calédonie : la *charrue* avec un soc en fer, deux mancherons et une roulette à l'avant, tirée par deux boeufs ou un cheval ; la *herse*, parfois entièrement en bois, parfois avec un châssis en bois et des dents en fer, et toutes sortes d'outils de fer : pelle, houe, bêche, pioche, rateau, etc. D'origine plus coloniale, le *sabre d'abattis* est aussi introduit. Enfin la *barre à mine*, équivalent métallique du pieu de bois traditionnel, la remplace peu à peu. Au moins jusqu'à la seconde guerre mondiale, seuls ces deux dernières introductions profitent aux Mélanésiens qui conservent donc une culture manuelle pendant que les colons pratiquent une culture attelée lourde.

Certes, le manque de moyens financiers peut expliquer que les Mélanésiens ne réalisent pas cette révolution agricole, mais il faut aussi souligner, comme le fait Barrau, que leurs pratiques agraires d'alors relèvent davantage de l'horticulture que de l'agriculture et que la charrue n'est guère adaptée aux cultures de tubercules en terrasses ou sur billons ; l'adopter signifie donc cultiver d'autres plantes, et aussi de plus grandes surfaces que celles dont disposent les Mélanésiens après le cantonnement. Seul un Mélanésien dans notre zone d'étude, petit-chef de tribu, pratique alors la culture du maïs (environ 1 ha) et de légumes avec une charrue, achetée d'occasion. Nous n'avons pas réussi à connaître les raisons de cette singularité : en tant que petit chef, il n'est certes pas soumis aux corvées ou aux chargements miniers, mais cela ne semble pas être une raison suffisante.

Les nouvelles expériences agricoles

Parvenus sur un territoire au sol et au climat mal connus, les premiers Européens, espérant trouver la culture idéale qui leur apporterait la fortune, vont se livrer à de multiples essais : canne à sucre¹, café, coton², céréales, légumes, fruits ; mais peu réussissent, pour diverses raisons : inadaptation des plantes au sol et au climat, et aussi origine des immigrants ; il semble que seuls 20% des colons installés dans l'agriculture soient réellement d'origine paysanne...

Certaines plantes introduites sont en revanche rapidement adoptées du côté européen comme du côté mélanésien : la patate douce et surtout le

¹ L'administration a fait venir des Réunionnais pour promouvoir cette culture qui a surtout été pratiquée dans le centre-ouest de la Grande Terre, puis a été abandonnée dans la première moitié du vingtième siècle.

² Il connaît surtout son essor vers 1910, lors de la maladie des caféiers.

manioc¹, et une nouvelle variété de taro, le "taro des Hébrides" ou "taro sec" (taro *Xanthosoma*) ; toutes demandent peu d'entretien et guère d'irrigation. Plusieurs Légumineuses sont aussi adoptées, surtout par les Mélanésiens : le "pois kanak" (*Dolichos luteolus*), l'ambrevade ou pois d'Angole (*Cajanus indicus*), planté en bordure des billons d'ignames pour les protéger de l'érosion, et le *Lablab purpureus*, qui existait déjà avant l'arrivée des Européens mais dont l'usage alimentaire devient important à leur contact.

Le maïs, pour les chevaux, poules et porcs, le haricot et les pommes de terre s'imposent, eux, comme la base vivrière de l'agriculture européenne.

Enfin, la seule culture de rente qui donne satisfaction est le café, encouragé² en 1900 par le gouverneur pour relancer une agriculture européenne en perte de vitesse, surtout avec la concurrence des mines. La variété plantée au départ est l'arabica mais, sur la quasi totalité de l'île, elle est vite ravagée par l'*Hémileia vastatrix* (la rouille de l'arabica) dans les années mille neuf cent dix, si bien que le café robusta la remplace rapidement ; toutefois Koumac est relativement épargné et l'arabica y subsiste. Ce n'est que vers 1930 que l'administration, soucieuse de procurer quelque revenu monétaire aux Mélanésiens et d'améliorer leur bien être en les intégrant à l'économie moderne, fait des efforts pour promouvoir chez eux cette culture.

La présence de cocotiers, puis leur plantation systématique, permettent aussi à la production de coprah³ de devenir à ce moment-là une autre activité de rente importante.

La prépondérance de l'élevage extensif

Le capitaine anglais Paddon introduit vers 1850 les premières têtes de bétail, et les importations d'Australie prennent une grande importance entre 1862 et 1865. De fait, les Français assimilent vite la savane à des pâturages et les difficultés des cultures, conjuguées à la demande en viande et à l'impact de l'exemple australien, conduisent les colons à se constituer, surtout sur la côte ouest, d'importants troupeaux parcourant d'immenses étendues (au minimum 3 ha/tête). On se met à pratiquer, comme en Australie, "l'élevage à l'état de nature", que l'on peut prosaïquement résumer de la façon suivante : « toutes les bêtes parquées ensemble dans un espace plus ou moins clôturé, et on laisse faire... ». Les jeunes veaux sont tout de même castrés et, quand le troupeau atteint sa taille maximum au regard de la surface disponible, les vieilles vaches sont aussi stérilisées : elles engraisseront ensuite un an avant d'être abattues.

Les savanes, non exploitées jusqu'alors, sont d'excellente qualité et la réussite est au départ totale. L'année 1877 marque l'apogée de l'élevage : les importations de bétail australien prennent fin et la production des 80 000 têtes de bétail que possède la colonie suffit à sa consommation. Les troupeaux,

¹ Manioc doux, ne contenant de l'acide cyanhydrique que dans la peau. Il ne nécessite donc pas de traitement ou transformation particulière et se consomme généralement bouilli.

² A partir de 1894, les concessions de 25 ha étaient données aux familles qui s'installaient, sous condition d'une mise en valeur : planter au moins 5 ha de cultures, dont du café.

³ Le coprah est l'amande de la noix de coco, débarrassée de sa coque, séchée et prête à être broyée pour l'extraction de l'huile.

relativement bien gardés par les bouviers qui les rassemblent régulièrement, fournissent à la boucherie des animaux qui n'ont rien à envier, ni en poids (rarement moins de 300 kg pour les 4 quartiers d'un boeuf abattu, et souvent plus) ni en qualité, à leurs congénères d'Australie.

Mais 1878 marque un tournant : après une quinzaine d'années d'un élevage à l'état de nature, la race commence à dégénérer : les mâles très nombreux fatigant des femelles trop jeunes ou/et consanguines, ne donnent plus que des bêtes rachitiques et sauvages, qui produisent à leur tour une génération dégénérée. L'insurrection indigène ne fait qu'accélérer le phénomène puisque de nombreuses stations sont pillées et détruites, laissant bon nombre de troupeaux retourner à l'état sauvage. Néanmoins, quelques propriétaires peuvent reconstituer leurs stations très rapidement, et leur bétail, quoique atteint, est repris assez tôt pour ne pas perdre toutes ses qualités originelles. La reprise a lieu, mais c'est bien vite la surproduction qui, cette fois, met à mal l'élevage, entraînant une baisse des prix (0,70 F/kg en 1883 contre 1,25 F en 1877). De nombreuses propriétés sont alors abandonnées et retournent à la brousse.

En 1888, l'usine de conserverie de viande de Ouaco, à 30 km au sud de Koumac, est créée pour les besoins de l'armée française, ce qui permet aux éleveurs de rentrer le bétail sauvage et de commencer à l'éliminer (environ la moitié des abattages de bétail du territoire sont alors réalisés à Ouaco). De 1888 à 1895, l'usine remplit sa fonction d'épuration : le bétail sauvage est en grande partie supprimé ; néanmoins, l'élevage continue de végéter, du fait des prix très faibles (0,50 F/kg).

A la fin du siècle, l'activité des mines et le courant d'immigration européenne et asiatique se renforcent, et l'Etat parvient à accroître les prix d'achat aux producteurs, si bien qu'en 1896, de nombreuses stations se réorganisent ; les importations de reproducteurs de pure race reprennent, en particulier Durham et Hereford de Nouvelle Zélande et d'Australie. Cette année marque une renaissance pour l'élevage, qui se développe à tel point qu'à plusieurs reprises, et malgré l'usine de Ouaco, la surproduction est encore atteinte¹. Dans les années 1930 par exemple, il est plus intéressant de vendre des peaux de cerfs² que du bétail et certains colons se livrent à cette activité, à raison d'une quarantaine de peaux vendues par mois.

Les besoins accrus lors de la seconde guerre mondiale mettent fin à cette surproduction de viande bovine. En revanche, la gestion des pâturages est toujours très sommaire : la constitution de plusieurs carrés, permettant un roulement pour la régénération sans pâture, est rare, et la charge reste souvent trop importante, d'autant plus que des cerfs et des chevaux cohabitent fréquemment avec les bovins. De ce fait, la savane surpâturée est envahie de goyaviers, de lantanas (Verbénacées), de niaoulis (*Melaleuca quinquenervia*) et de Graminées de basse qualité fourragère. Certes, le feu permet de la régénérer à condition de ne pas être trop fréquent. En effet, en brûlant la matière végétale, il libère sous forme de cendres des minéraux facilement et rapidement utilisables par les graines ; un beau couvert herbacé se reforme. S'il est vite et presque totalement consommé par les

¹ Les surproductions chroniques de l'élevage bovin sont le plus souvent induites par les dépressions des activités minières et métallurgiques : la demande en viande est alors moindre et parallèlement certains mineurs, propriétaires terriens, se consacrent davantage à l'élevage, augmentant la production.

² Le cerf, importé d'Asie du Sud-Est au XIX^e siècle, a librement proliféré dans la nature calédonienne.

animaux et si, en plus, ceux-ci vont ensuite ruminer à l'ombre, près du point d'eau, la plupart des déjections sont concentrées en ce seul endroit et tous les éléments minéraux prélevés au sol ne lui sont pas restitués. Très vite, ce dernier s'épuise et seules repoussent des plantes peu exigeantes et de basse qualité fourragère... Les plantes résistantes aux feux ont également tendance à envahir la savane¹. Signalons aussi que certains éleveurs, pour améliorer les pâturages, ont semé dans la première moitié du siècle la sensitive (*Mimosa pudica*) dont les propriétés nutritives et la facilité de propagation étaient reconnues et vantées... Aujourd'hui, elle est à son tour trop envahissante et nécessite d'être régulièrement nettoyée pour laisser la place aux autres graines, qui peuvent éventuellement être semées. De la même façon, le mimosa (*Leucaena leucocephala*) a été largement diffusé.

En même temps que les bovins, sont aussi introduits des chevaux utilisés pour la conduite des troupeaux, ainsi que des cerfs qui occupent rapidement les lambeaux de forêt.

Des moutons sont aussi introduits en Nouvelle-Calédonie depuis l'Australie, mais ils s'adaptent semble-t-il mal et n'ont pratiquement pas subsisté; aucun indice n'évoque la présence, par le passé, du mouton dans notre zone d'étude.

Enfin, chaque famille de colons possède une petite basse-cour avec quelques volailles et quelques cochons, et bientôt les Mélanésiens les imitent.

Les cochons avaient déjà été introduits par Cook et certains étaient redevenus sauvages. Le nombre de cochons sauvages, peuplant les reliques de forêt et considérés comme de véritables plaies pour les cultures, augmente encore après 1850.

5. 1915-1955 : LA COEXISTENCE DU SYSTEME TRADITIONNEL ET MODERNE

La structure et le fonctionnement de l'écosystème cultivé

Sur les terres d'alluvions, cultures commerciales pérennes et cultures annuelles

- Les cultures de rente : café et cocotier

Dans un premier temps, des *caféières* de 5 à 8 ha sont aménagées par les colons, puis, à partir de 1930, les Kanak créent les leurs, qui sont de beaucoup plus petite taille : de 0,1 à 1 ha/famille dans l'ensemble, et parfois jusqu'à 2 ha. Mais dans un cas comme dans l'autre, le fonctionnement est le même. Les *caféières* sont situées sur les meilleures terres, en bordure de rivière, et bien souvent à proximité des maisons, pour faciliter la surveillance et limiter le transport de la récolte. Elles sont placées soit sous ombrage naturel, soit, le plus souvent, sous des arbres plantés 2 ans avant les pieds de café. Les essences principales des plantes d'ombrage sont, à Koumac, surtout le bois noir d'Haïti (*Samanea saman*), qui perd ses feuilles à la saison

¹ C'est en particulier le cas du niaouli, à l'origine gros arbre de marais que l'on retrouve plus ou moins rabougri dans la savane car son écorce à multiples épaisseurs le protège des feux.

fraîche et reprend son ombrage épais avec les premières chaleurs, quelque peu le cerisier de Cayenne (*Eugenia uniflora*) et parfois le cocotier et le bananier, ce dernier dans les premières années de la caféière. A Koumac, la principale variété de café cultivée est l'arabica, qui supporte des précipitations inférieures à un mètre (alors que le café robusta requiert plus), mais nous n'avons pas pu connaître la densité de plantation.

Pour l'installation de la caféière, le mode de défrichage consiste toujours à couper les herbes et les arbustes à la main ou au sabre, puis à faire un brûlis. Les arbres éventuels sont en général épargnés et servent d'ombrage. Les trous pour les plants sont réalisés à la barre à mine.

Aucun apport fertilisant n'est effectué par l'homme. Seuls les apports d'alluvions lors des crues peuvent permettre de reproduire au moins une partie de la fertilité.

Les rendements atteignent au maximum 600 kg/ha, mais plus généralement 300 à 400 kg. La récolte se déroule en plusieurs épisodes, de mai à août.

Les *cocotiers* existent déjà un peu partout à l'installation des Européens. A Koumac, seuls deux Européens aménagent entièrement leur plantation, quelques autres exploitent simplement les cocoteraies existantes. D'après les témoignages, il semble que, dans un premier temps, les Mélanésiens de Koumac ne produisent pas de coprah et que certains louent même des parcelles comportant de nombreux cocotiers à des colons qui y ramassent les noix et y font paître leur bétail. Puis, après 1930, les Kanak se mettent à vendre les noix de coco sèches, en particulier aux asiatiques des mines voisines qui les destinent à engraisser leurs porcs, puis, après la guerre, ils se mettent à faire eux-mêmes du coprah, mais jamais à très grande échelle.

L'entretien des cocoteraies est soit effectué par le bétail pour ceux qui en possèdent, soit par le feu, rarement par un défrichage manuel, qui pourtant permet d'obtenir la meilleure production¹ - après la cocoteraie "européenne", en fait tenue par des Javanais, et qui est la plus productive.

Comme pour le café, la seule fertilisation est celle apportée par les éventuelles crues.

Des essais de *coton* et de *riz* par des Européens et des Kanak ont également lieu dans les années vingt. Dans un contexte de crise de la main d'oeuvre agricole, ces cultures, exigeantes en travail, ne sont pas poursuivies alors qu'elles semblent donner des résultats intéressants. Le manque de fertilisation pourrait aussi être à l'origine d'une baisse des rendements, entraînant l'arrêt de la production.

Enfin, des pieds d'*agrumes* et de *manguiers* poussent partout en abondance.

¹ Avec une densité de l'ordre de 600 pieds/ha, un cocotier soigné rapporte, au bout de 8 ans, environ 150 noix/pied/an; comme il faut environ 6000 noix pour une tonne de coprah, on obtient un rendement de l'ordre de 15 tonnes de coprah/ha.

L'écosystème cultivé a été schématisé sur la figure 10 ci-dessous.

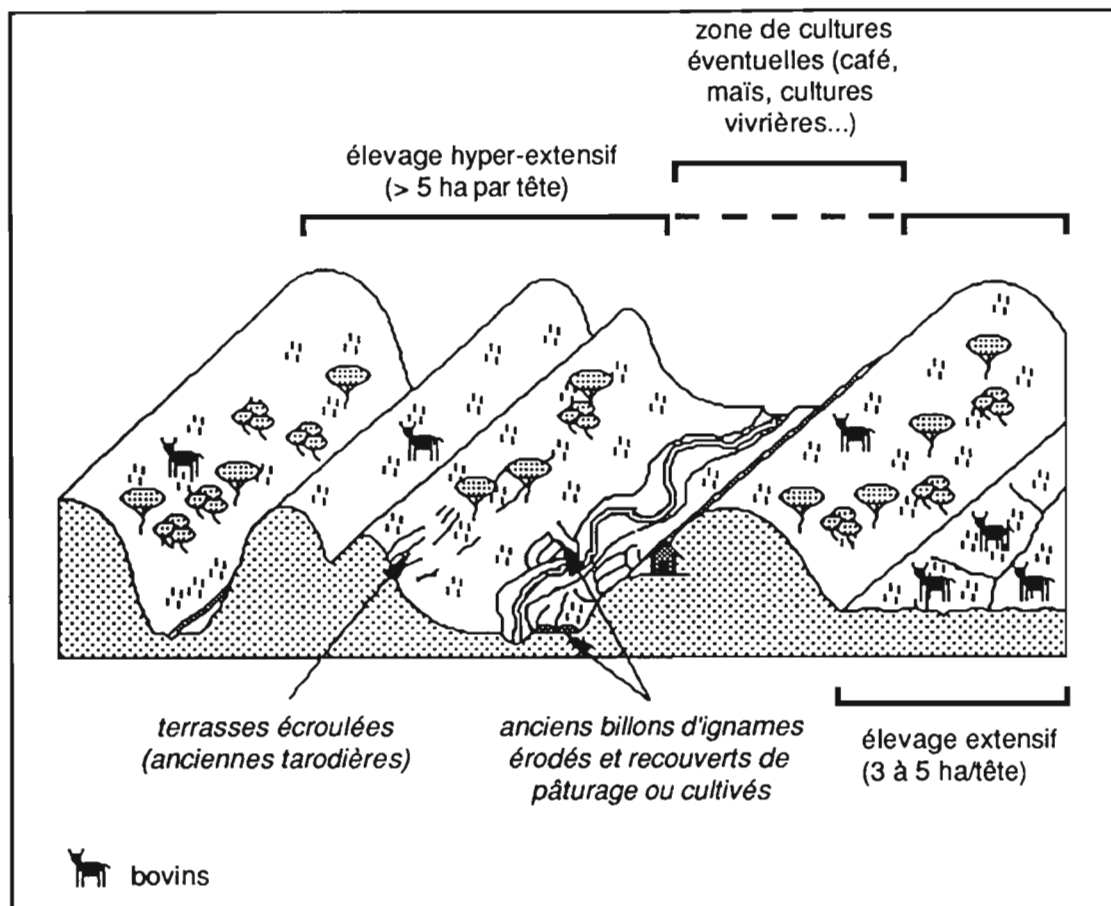


Figure 10 : L'écosystème cultivé dans la Koumac entre 1915 et 1955.

- *Les cultures vivrières mélanésiennes*

Elles reprennent les anciens espaces de culture que sont, dans les plaines alluviales, les vastes billons destinés autrefois à la plantation de l'igname.

Le *défrichement* se fait à la main ou au sabre, et est suivi d'un brûlis.

Quant au *mode de culture*, dans le contexte déjà évoqué de carence de main d'oeuvre et de désorganisation de la vie traditionnelle mélanésienne, résultant sur l'abandon des formes de travail collectif, l'aménagement et la préparation du sol reviennent à chaque famille. Les anciens billons d'ignames sont simplement récupérés sans être entretenus (on ne recreuse plus les fossés pour reformer les billons), et le labour est moins profond ou est remplacé par un simple ameublissement de la terre. Sur ces billons, les cultures s'intensifient et se diversifient puisqu'à l'igname, on associe désormais le taro des Hébrides, le bananier, la canne à sucre et le maïs.

Parallèlement, le temps de culture sur un même billon s'allonge : une fois l'igname récolté, on y replante immédiatement du manioc ou parfois du taro des Hébrides, qui resteront avec les bananiers au moins deux à trois ans en place. L'entretien est alors minimal et il s'agit d'un système de quasi-

cueillette. L'année où l'igname est cultivé, un entretien minimum des fossés permet toutefois d'éviter les risques d'inondation.

En résumé, ces cultures vivrières mélanésiennes peuvent être schématisées de la façon suivante (figure 11) :

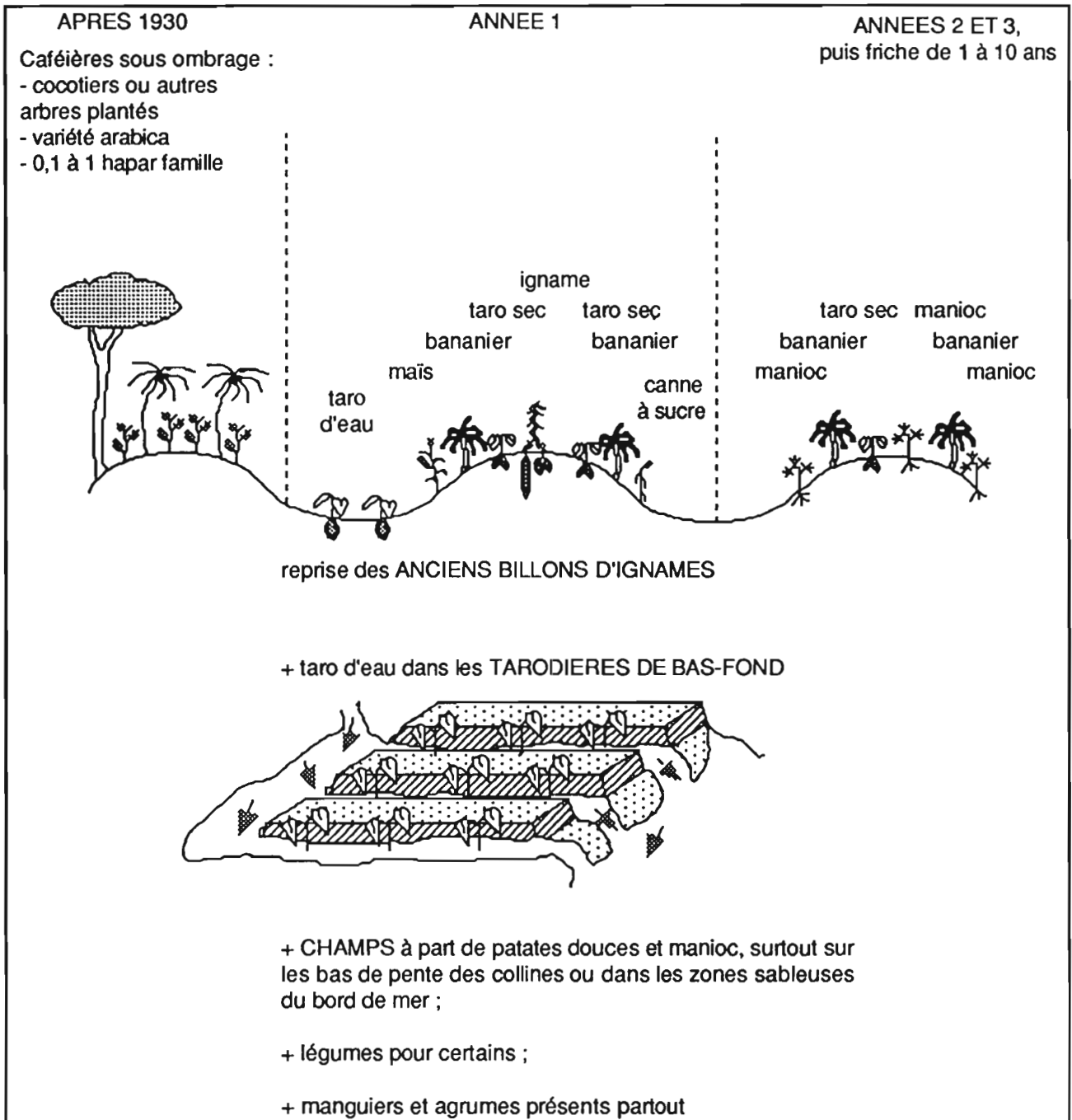


Figure 11 : les cultures vivrières mélanésiennes à Koumac dans la période 1915-1955.

Le travail moindre de préparation du sol et la place importante accordée aux plantes nouvellement introduites et demandant peu d'entretien, ainsi que l'intensification et l'allongement du temps de culture sur un même billon sont, bien sûr, à mettre en relation avec la baisse de la main d'oeuvre disponible (chute de la population et travail à l'extérieur) et aussi avec la diminution des surfaces disponibles (cantonnement dans la réserve).

Néanmoins, la culture du taro d'eau est toujours pratiquée dans la zone entre l'actuelle Route Territoriale n°1 (RT1) et le bord de mer.

Des champs de patates douces et d'autres champs de manioc peuvent être aménagés à l'écart, dans les bas de pente des collines ou dans les zones plus sableuses du bord de mer.

Enfin, à l'exemple des Européens, certains Mélanésiens ont aussi axé leurs productions sur les fruits et les légumes pour lesquels la demande est importante dans les mines voisines.

La reproduction de la fertilité, quant à elle, se traduit par une friche plus ou moins longue suivant la surface et la main d'oeuvre dont disposent les familles. De 1 à 10 ans, toutes les durées possibles nous ont été citées... Il est probable que, d'une façon générale, la fertilité des terrains baisse pendant cette période, même si pour les terrains en bord de rivière, les inondations concourent toujours à la restaurer en partie.

Selon Barrau (1953), le rendement moyen de l'igname n'est plus que de 2 à 5 kg/pied (20 à 30 tonnes/ha), baisse importante qui est due à plusieurs facteurs : le moindre travail de la terre, la plus grande sensibilité aux sécheresses (l'eau n'est généralement plus déviée dans les fossés), le temps de jachère écourté par rapport au temps de culture et l'abandon de nombreuses variétés, dont les plus productives qui demandent aussi le plus de travail. Le manioc conserve, lui, un rendement d'environ 20 à 40 tonnes/ha.

- Les cultures "javano-européennes"

Elles présentent des associations culturales diverses : maïs, haricot, arachide, pomme de terre, légumes variés, ignames, taros...

Le défrichage de la couverture végétale réduite est aisé. Le labour permet d'enfouir directement l'herbe si elle n'est pas trop haute. Selon l'emploi du temps et les conditions météorologiques, il peut ne pas être suivi de plantations, et servir uniquement à éviter que l'herbe pousse trop et à enfouir de la matière organique. Mais si l'herbe est trop haute, elle est arrachée à la pioche ou au sabre, laissée à sécher puis brûlée. De janvier à mars notamment, la plupart des débroussages se font de cette façon et le brûlis est différé dans les endroits où rien ne doit être planté dans l'immédiat.

La culture se déroule selon le calendrier suivant :

En avril :

- quand la terre a séché, elle est labourée et hersée.

En mai :

- semis du maïs : s'il fait sec, un sillon est fait à la charrue, les grains sont semés à la main puis la herse est passée à contresens pour fermer les trous ; si la terre est trop humide, les trous sont faits à la binette. Lorsque le maïs atteint 20 à 30 cm, il est butté à la binette, ce qui équivaut aussi à un désherbage. Sa récolte a lieu en novembre (maïs "dent de cheval", d'un cycle de 6 mois), et on ne ramasse que les épis débarrassés de leur enveloppe. Les tiges sont ensuite coupées au sabre et brûlées.

- plantation des pommes de terre et des patates douces.

- semis des haricots, pois et arachides, d'avril à août surtout.

En août :

- semis des melons et pastèques, récoltés en octobre-novembre.

En septembre-octobre :

- plantation des ignames ; un passage à la charrue peut avoir lieu, mais ensuite le trou est toujours creusé à la barre à mine, et la terre est ameublie sur 60 à 80 cm suivant les variétés cultivées. La récolte a généralement lieu en mai-juin. Semis, plantation et récoltes sont tous effectués à la main.

La reproduction de la fertilité peut prendre différentes formes :

- sur l'un des champs, on observe souvent la rotation suivante : maïs-haricot / pois ou arachide-pomme de terre-maïs. De novembre à mars, le terrain est généralement laissé en friche et si un ou plusieurs apports supplémentaires de matière organique par les crues ont lieu, on y poursuit la cultures. Sinon, on cultive du manioc ou du taro pendant 1 ou 2 ans, puis le terrain est laissé en friche durant 4 à 5 ans avant un nouveau cycle. Certains agriculteurs enrichissent le sol avec du guano de roussettes récupéré dans les grottes, mais c'est semble-t-il très rare.

- un jardin planté de toutes sortes de légumes est le seul à être fumé par des bouses, collectées ça et là dans la nature. Par ailleurs, un maraîcher d'origine asiatique rentre chaque soir son bétail dans un parc proche de sa maison pour récupérer le fumier destiné à ses légumes, pomme de terre et maïs.

- les champs de cultures vivrières ne font pas l'objet d'une fertilisation particulière.

L'élevage extensif "à l'état de nature" dans la zone de collines et de plaines

On se reportera utilement, sur cette question, au développement p. 28 et s. *supra*, ainsi qu'à la figure 10.

Les différents systèmes de production

Ils sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : les systèmes de production (SP) de la période 1915-1955 à Koumac, en pourcentage des exploitations.

combinaisons productives	Mélan ésiens		Européens + Asiatiques		
	A	A + bétail (moins de 50 têtes)	B	B + bétail (50 à 800têtes)	B + bétail (500têtes) + porcs

ressources						
* outillage manuel	* faible surface sur alluvions	SP 1				
		65 %				
* outillage manuel	* alluvions et collines		SP 2			
			4 %			
* outil. mécanisé (culture attelée lourde)	* < 25 ha			SP 3		SP 6
				10 %		3 %
* culture attelée lourde	* > 25 ha				SP 4	
					15 %	
* outil. motorisé (tracteur à pétrole)	* > 25 ha					SP 5
						3 %

A : * 0,5-1ha de cultures vivrières

* petit élevage de poules et de cochons

* après 1930, cultures commerciales (<1 ha de café, cocotiers, légumes)

B : * 4-5 ha de cultures annuelles (maïs, légumes, arachide, tubercules)

* petit élevage de poules et de cochons

* cultures pérennes de rente (5-8 ha de café, cocotier, coton)

Système de production n°1

Les besoins alimentaires sont encore presque intégralement couverts puisque 1 ha de cultures vivrières permet de nourrir au moins 10 personnes, et que la chasse et surtout la pêche viennent compléter l'alimentation. Toutefois des disettes existent encore. Le riz importé du Sud-Est asiatique fait quant à lui son apparition dans l'alimentation des tribus avant la seconde guerre mondiale.

Chaque famille possède un à trois porcs dans un petit enclos abrité ; ils sont nourris avec des noix de coco séchées, des feuilles de manioc, des restes de cuisine et éventuellement des herbes, et sont engraisés au moins deux ans, au terme desquels ils peuvent atteindre une centaine de kilos. Leur consommation est réservée aux jours de fête. Chaque famille possède aussi des volailles, élevées le plus souvent en liberté autour de la maison, et dans des poulaillers pour ceux qui en élèvent plus d'une trentaine (des poules et des poulets surtout).

L'introduction du café en tribu à partir de 1930 entraîne un profond bouleversement des mentalités : pour la première fois, les Mélanésiens ne cultivent plus seulement pour se nourrir et satisfaire aux échanges coutumiers et aux fêtes, mais aussi pour vendre au moins une partie de leur production. Cette évolution est toujours décrite par les intéressés comme résultant d'une obligation imposée par l'administration par le biais des gendarmes, et non comme le fruit de leur propre initiative. Il est vrai que l'administration incite alors à accroître les caféières en tribu pour maintenir sur le Territoire une surface en café constante après les dégâts causés par la "rouille de l'arabica" ; mais il n'est pas exclu que, voyant la culture procurer de bons revenus aux Européens, l'initiative individuelle ne joue pas aussi. Peut-être, comme certains, faut-il voir dans l'attrait de l'argent au détriment de ce qui, aux yeux des Kanak, fait l'identité de leur peuple, la source d'un sentiment de culpabilité et de trahison à l'égard des ancêtres et de la coutume. Dans le même esprit, la vente et l'achat des ignames par les Mélanésiens est un phénomène récent et beaucoup hésitent encore aujourd'hui à y recourir. C'est, en tout cas, dans la foulée du café que les indigènes semblent commencer à vendre des noix de coco, puis du coprah.

Système de production n°2

Vers 1925, des bouviers mélanésiens à qui des colons ont donné une ou deux têtes en reconnaissance de leur travail, et qui en ont probablement acquises d'autres en capturant du bétail sauvage échappé des troupeaux européens, constituent le premier troupeau bovin à viande de la tribu. Quelques têtes sont par la suite attribuées aux propriétaires claniques des terres de la réserve sur lesquelles paît le bétail, mais toutes les têtes sont rassemblées en un seul troupeau.

Systèmes de production n°3 et 4

Voir *supra* "les cultures de rente" et "l'élevage extensif dans la zone de collines et de plaines".

Système de production n°5

C'est un *cas marginal* provenant de SP 4. Vers 1925, un colon, possédant un important troupeau et des terres cultivables, achète un tracteur à pétrole avec une charrue trisocs, qui furent semble-t-il introduits par des cultivateurs du nord de la France venus essayer de relancer la culture du coton en Nouvelle-Calédonie. Le champ est alors beaucoup plus grand (environ 10 ha/actif contre 3-4).

Système de production n°6

Là encore, l'accent mis sur l'élevage laitier représente un *cas marginal*. Une vache donne cinq à dix litres de lait par jour pendant six mois ; il n'y a qu'une seule traite par jour et le veau est laissé avec sa mère pendant quelques heures après la traite. Le lait est fourni aux mines de Tiébaghi, puis à l'internat du collège et à quelques particuliers de Koumac après 1950. A

noter que plusieurs Européens se réservent quelques vaches pour leur propre lait et fromage.

Les types d'exploitation selon la main-d'oeuvre

Seules les exploitations des Mélanésiens sont familiales (tableau 2). Les colons, quant à eux, emploient toujours des salariés temporaires, généralement mélanésiens, pour la récolte du café ou l'élevage, et ont le plus souvent engagé un ou plusieurs Javanais. Parmi les colons, une différence existe aussi, essentiellement due aux inégalités de moyens dont ils ont disposé au moment de leur installation : certains ont de grandes surfaces en culture et possèdent de grands troupeaux, alors que d'autres ont de plus petites superficies et parfois, ne possèdent pas même du bétail ; en fait, ils ont souvent un autre travail (coupe de bois pour les barrières et les mines, forge, magasins...). Chez les Mélanésiens, la plupart des hommes ont des contrats de travail hors de l'agriculture et la différence se situe plutôt entre les "propriétaires" claniques (maîtres de la terre dans la réserve avant le cantonnement), et les clans étrangers accueillis lors du cantonnement. Les caféières des premiers sont souvent plus grandes et certains d'entre eux commencent à élever du bétail sur les terres de réserve, tandis que les seconds n'ont reçu que le minimum de terre nécessaire à leur subsistance.

Tableau 2 : types d'exploitation selon la main-d'oeuvre pour les différents systèmes de production à Koumac entre 1915 et 1955.

	SP 1 + SP 2	SP 3	SP 4	SP 5	SP 6
exploitation familiale	100 %				
exploitation familiale à salariés temporaires		15 %	30 %		100 %
expl. familiale à salariés temporaires et permanents		85 %	70 %	100 %	
métayage		après guerre			

En conclusion, on peut dégager quelques grandes tendances :

- en milieu mélanésien, le développement du café et la diminution des cultures vivrières ; parallèlement on commence à consommer du riz.
- en milieu "européen", une agriculture très différenciée et, en fait, largement aux mains des Javanais.
- une dégradation des pâturages et un élevage très sensible aux sécheresses (forte mortalité).

III. L'APRÈS-GUERRE : MOTORISATION ET... RÉGRESSION DES CULTURES

1. DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA FIN DU BOOM DU NICKEL (1973) : PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉCLIN AGRICOLE

Les conséquences directes de la guerre

La Nouvelle-Calédonie est un point stratégique dans la bataille du Pacifique et entre 1942 et 1945, plus d'un million de soldats américains et néo-zélandais y transitent. Pour nourrir leur armée, les Américains pratiquent une agriculture motorisée qui servira de modèle. Ils introduisent sur le Territoire de nombreux tracteurs et leurs accessoires essentiels (charrue, herse, girobroyeur), que les colons rachètent à leur départ. A Koumac, ils se limitent certes à aménager un aéroport et à installer de nombreux campements, occupant ainsi une grande partie de l'espace, mais ne cultivent pas ; néanmoins, la voie est ouverte à la motorisation.

Le régime de l'indigénat est aboli en 1946 : les Mélanésiens deviennent des citoyens français, ne sont plus soumis aux corvées, ont le droit d'être employés dans la fonction publique, et sont à nouveau libres de circuler.

La prospérité économique mondiale qui suit la guerre touche aussi la Nouvelle-Calédonie, où les mines et les usines de traitement se sont agrandies et modernisées. Avec la flambée des prix du nickel dans les années 1969-1972, l'argent coule à flot dans l'archipel et du travail est offert à tous, notamment dans les secteurs minier et tertiaire. Après la création d'un internat de collège en 1950, et des Travaux Publics en 1952, Koumac devient un centre administratif important que les responsables du Territoire souhaitent de plus en plus voir se développer pour former, en contrepois de Nouméa, la "capitale du nord".

La "libération" des engagés javanais et le salariat des Européens

Devant les nouvelles offres de travail, les colons et surtout leurs enfants vont très vite abandonner l'agriculture, au rapport médiocre et incertain (risques climatiques, faibles débouchés, ...). Par ailleurs, les Javanais sont "libérés" et pour la plupart rapatriés en 1948, et de ce fait, l'abandon des cultures européennes est quasi total¹. Dans ce contexte économique, la main d'oeuvre locale devient elle aussi très chère et les caféières elles-mêmes cessent d'être entretenues. A Koumac cependant, certains Javanais restent jusqu'en 1957, s'employant comme métayers. Au total, après cette date, ce sont environ 200 ha de cultures qui sont abandonnés.

Parallèlement, tous les Européens qui disposent déjà de terres, et certains de ceux qui en ont acheté, poursuivent ou se lancent dans l'activité d'élevage, plutôt considérée comme une sécurité en cas de perte d'emploi et comme une épargne pour améliorer la future retraite. Ces doubles actifs

¹ Bien souvent, on ne conservait qu'un jardin, avec quelques légumes.

européens, grâce à leurs revenus extérieurs, sont les plus nombreux à investir dans du matériel motorisé importé¹. A quelques exceptions près, cette amélioration de l'outillage ne relève donc pas d'un processus de développement interne à l'agriculture, mais d'un apport monétaire provenant d'autres secteurs économiques. Cet outillage, les capitaux extérieurs et les premiers emprunts servent aux premières améliorations de pâturages, rendues nécessaires par le surpâturage et encouragés par l'administration : cette dernière contraint à une mise en valeur minimale (enclore et nettoyer) pour l'obtention et la conservation d'un terrain.

L'abandon des cultures commerciales par les Mélanésiens et les premiers agrandissements de réserve

Un peu plus tard, les Mélanésiens se tournent à leur tour vers des emplois extérieurs, temporaires ou permanents. A Koumac, en 1965, un tiers des hommes ont un emploi régulier, en 1970 presque tous... De 1960 à 1970, ils abandonnent ainsi les travaux agricoles, en particulier l'entretien des caféières. Le salaire moyen hors de l'agriculture est en effet de l'ordre de 1000 FF par mois, auxquels s'ajoutent 110 FF par mois et par enfant de prestations familiales. En comparaison, une caféière permet de gagner au maximum 3 000 FF par an. Pour les mêmes raisons, le taro d'eau, jusqu'alors cultivé dans les bas-fonds au prix d'une maîtrise de l'eau contraignante et de lourds travaux d'entretien des canaux, est lui aussi abandonné. Certains champs vivriers continuent d'être entretenus, de plus en plus par les femmes, mais une partie des champs autrefois réservés aux ignames sont abandonnés ou transformés : des bananiers et des taros secs occupent à présent les billons de façon permanente, et des cocotiers sont plantés dans les fossés, le tout fonctionnant en quasi-cueillette. On peut estimer, en 1970, qu'environ les deux-tiers des surfaces cultivées par les Mélanésiens dans le système précédent ont été abandonnées.

Ces surfaces retournent alors à la friche ou bien s'ajoutent aux premiers agrandissements de réserve (166 ha de 1960 à 1965) qui servent à étendre les pâturages, et par conséquent à augmenter le cheptel bovin de la tribu (170 têtes en 1965 contre 60 en 1952). Cependant, les Mélanésiens ont des emplois non qualifiés, les moins bien rémunérés ; leurs salaires servent surtout à l'amélioration de leurs conditions de vie (maisons, mobilier, réfrigérateur à pétrole, etc) et à la consommation d'alcool. Comme il leur est impossible de fournir des garanties pour les emprunts, ils n'investissent ni dans le matériel agricole, ni dans l'amélioration de pâturages, et ils déparasitent² très peu leur bétail. Celui-ci est surtout destiné aux fêtes coutumières.

La diminution des surfaces cultivées, que l'on peut estimer, toutes ethnies confondues, à 80 %, a été compensée par des importations de riz, produit bon marché qui s'est facilement substitué aux tubercules dans la consommation quotidienne. Après guerre, le pain est aussi de plus en plus consommé par les Mélanésiens.

¹ Tracteur, girobroyeur et bulldozer ; les premiers en 1952 à Koumac.

² En 1944, les tiques ont été introduits en Nouvelle-Calédonie, imposant un déparasitage régulier du bétail (tous les 21 jours normalement); on peut y voir une "calamité", mais cela permet néanmoins aux éleveurs de suivre leurs bêtes et de les apprivoiser.

A noter que dans les années 1960 également, la pêche au troca est abandonnée.

2. APRÈS LE BOOM DU NICKEL : MULTIPLICATION DES AIDES, ET LÉGÈRE REPRISE AGRICOLE

La crise économique

La dépression économique locale qui succède au boom du nickel entraîne un retour à la terre, surtout du côté des Mélanésiens dotés des emplois les moins qualifiés et les plus précaires. Néanmoins, l'habitude est acquise et les hommes alternent séjours en tribu et travail à l'extérieur, pour des emplois temporaires qui leur permettent de subvenir aux besoins de la famille le reste du temps. Vivre de l'agriculture s'impose d'autant moins que, maintenant que le café est abandonné, le système agricole mélanésien n'est plus aussi performant qu'au début du siècle. De plus, des prestations sociales sont consenties à celui qui touche un salaire, et qui plus est elles sont augmentées lorsqu'il s'agit de l'unique actif de la famille, laissant par conséquent les femmes s'occuper seules des cultures vivrières.

Chez les Européens, la crise économique renforce encore la conception de l'élevage comme un moyen d'épargne.

À partir de 1975 : multiplication des opérations de développement et timide tentative de réforme foncière

En 1975, a eu lieu le festival Mélanésia 2000 dont l'objectif principal est « *une véritable revendication de reconnaissance des Mélanésiens* ». (Missotte, 1985, cité par I. Leblic). Ce festival révèle la nécessité de mettre en oeuvre « *des dispositions de rééquilibrage (...), faute de quoi la situation risquait de bouleverser le statu quo du Territoire, à plus ou moins longue échéance* » (id.). Dans ce contexte, intervient la création du premier organisme de développement de Nouvelle-Calédonie : le FADIL¹. Il est institué pour favoriser l'apparition de nouvelles formes de production par l'attribution de primes d'équipement et de bonification d'intérêts, en permettant aux Mélanésiens de bénéficier d'emprunts pour des opérations de développement. L'ODIL² et l'Office Foncier, puis l'ADRAF³, prendront sa succession, chargés en outre de racheter les propriétés qui se libèrent pour les rétrocéder aux Mélanésiens.

A Koumac, ces organismes successifs sont à l'origine de nombreux micro-projets tribaux (poules pondeuses, porcs, café, vergers), aujourd'hui tous disparus à l'exception de deux vergers ; par ailleurs, la récupération d'environ 1.000 ha de terres a permis de développer l'élevage en tribu⁴. Cependant, toutes ces interventions ont été ponctuelles et de petit niveau,

¹ Fond d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Iles.

² Office de Développement de l'Intérieur et des Iles.

³ Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier.

⁴ Un élevage familial et 2 GIE (Groupement d'Intérêt Economique) d'élevage ont été créés mais aujourd'hui, l'un d'eux est quasiment inactif. L'élevage tribal déjà existant s'est développé et s'est scindé en 2 groupes.

dénuées d'une réelle politique globale de développement, et elles n'ont pas réussi à créer une dynamique locale indispensable à leur réussite.

Tous les phénomènes notés dans les deux sections précédentes expliquent le passage à un nouveau système agraire motorisé, s'accompagnant de la disparition des cultures pérennes de rente, et qui cohabite encore avec un système manuel de cultures vivrières. On peut le caractériser précisément à partir de la situation actuelle.

3. LA SITUATION ACTUELLE ET SES TRANSFORMATIONS

Le cadre humain

Si la commune de Koumac s'étend sur 550 km², ses 2 200 habitants lors du dernier recensement de 1989 (environ 2 300 à 2 400 actuellement) sont principalement concentrés en deux endroits : le centre de l'agglomération, et la réserve autochtone et ses environs.

Le centre de l'agglomération

Il s'étend sur environ 2,5 km² et regroupe 1 700 habitants. Comme on l'a vu, Koumac est devenu un centre administratif important que les responsables du Territoire ont souhaité voir se développer comme "capitale du nord" et contrepoids de Nouméa, en comptant sur ses atouts principaux : l'exploitation de plusieurs mines aux alentours, un site naturel favorable à la construction d'un grand port et une assez bonne situation, au carrefour des grandes routes du nord. Aujourd'hui, Koumac joue difficilement ce rôle de contrepoids : le port n'a pas été réalisé ; à proximité, seule une mine de nickel est encore ouverte et aucune industrie n'a vu le jour. Néanmoins, la localité est dotée du seul hôpital existant en dehors de Nouméa, d'antennes de tous les services du Territoire, et quasiment tous les types de commerçants y sont représentés.

La réserve autochtone et ses environs

Elle compte aujourd'hui quatre tribus : Pagou, Paop, Galagaoui et Wanac I, soit environ 500 personnes au total. Etant très proche du centre de l'agglomération, les habitants de la réserve y sont très intégrés : ils y travaillent, y font leurs achats, les enfants y sont scolarisés, etc). A noter également qu'une autre tribu, celle des Arous, résidant autrefois à Wanac II, s'est réinstallée depuis 1989 sur la terre de ses ancêtres, à 7 km de l'agglomération, à la faveur des réattributions foncières.

Les "environs" de la réserve sont les terres qui la jouxtent, habitées par des gens de toutes les origines. Enfin, quelques Européens habitent encore les vallées isolées.

Une population aux origines diverses

Koumac ne fait pas exception sur la Grande Terre et si la réserve est presque exclusivement peuplée de Mélanésiens, en revanche, les habitants du centre de l'agglomération sont de diverses origines. En 1989, sur l'ensemble de la commune, on comptait ainsi environ 62% d'Européens, 33% de Mélanésiens, 1% d'Indonésiens, 1% de Ni-Vanuatu, 1% de Tahitiens, 0,5% de Vietnamiens, 0,2% de Wallisiens.

La structure de l'écosystème cultivé

L'élevage extensif et éventuellement, dans les zones alluviales, quelques cultures résument l'utilisation de l'espace dans la Koumac après les années cinquante (figure 12) :

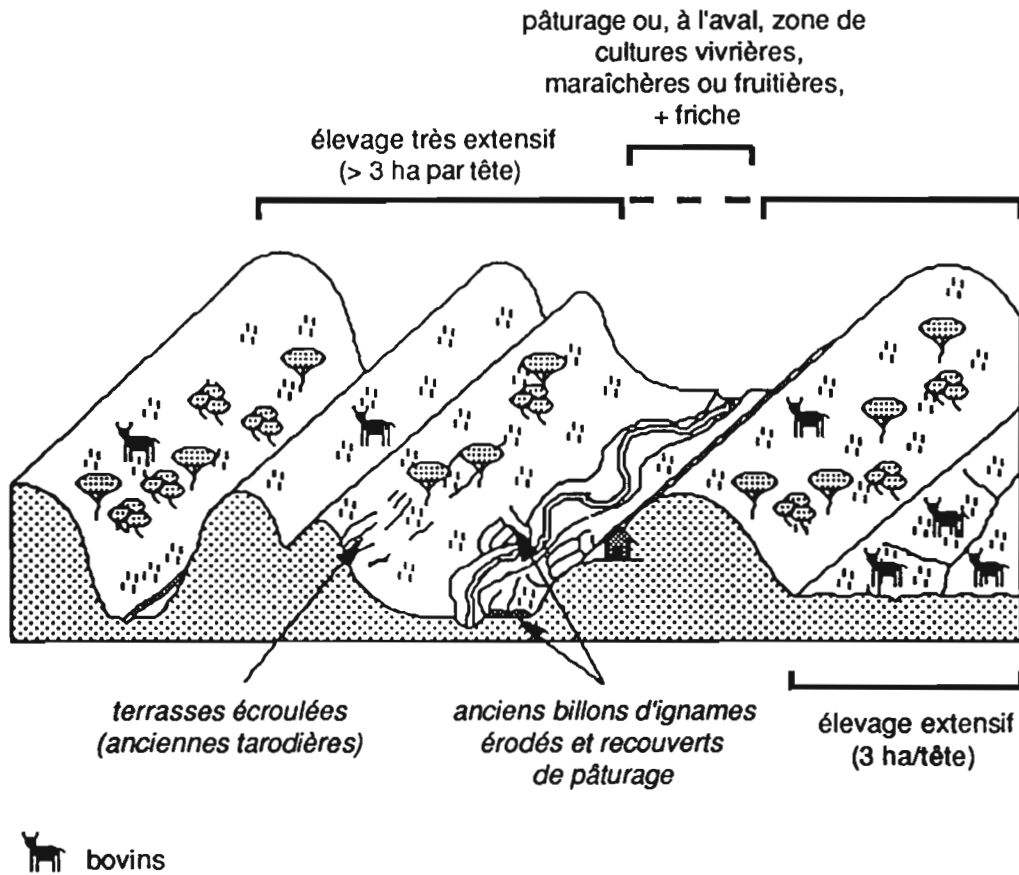


Figure 12 : L'écosystème cultivé dans la vallée de Koumac après 1950.

Le réseau hydrographique a été profondément modifié de 1970 à 1984 par la construction d'une digue le long de la Koumac, mais il n'a pas forcément été bien maîtrisé. Bien que beaucoup moins fréquentes aujourd'hui, les inondations restent toujours possibles parce que la digue ne va pas jusqu'à la mer et que sa résistance aux plus fortes crues, comme sa capacité à les contenir, ne sont pas démontrées.

Toutefois, il existe toujours une zone de basses terrasses alluviales le long des principaux cours d'eau, utilisée en cultures vivrières et maraichères, en vergers, en friches (les hautes herbes et arbustes témoignent d'un retour à la friche qui ne dépasse pas 15 à 20 ans) et en pâturages. Dans la partie inférieure de la rivière de Koumac, et surtout depuis la création de la digue, l'on bâtit de plus en plus des maisons en ciment : on ne compte pas moins de 15 maisons neuves ou en construction sur environ 2 km, depuis l'embranchement de la RT1 jusqu'à Panuna vers l'intérieur.

En dehors de cette zone de basses terrasses alluviales, la région prend des allures plus ou moins arides selon les années. On peut y distinguer :

- une zone de pâturages améliorés ou améliorables, où le seul arbre qui subsiste est le niaouli, résistant aux feux.

- une zone de pâturages non améliorables, exclusivement destinée à l'élevage hyperextensif (au moins 5 ha/tête).

Les différents systèmes de production

Les différents systèmes de production actuellement observés dans la région de Koumac ont été synthétisés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Les systèmes de production actuels à Koumac

<i>combinaisons productives</i>	cultures vivrières non irriguées	cult. irriguées (maraîchères vivrières et/ou fruitières)	élevage bovin seul	polyculture irriguée + élevages (bovin et avicole)	polyélevage (bovin, ovin, porcin)
<i>ressources :</i>					
outillage manuel	SP' 1 50%				
outillage motorisé		SP' 2 16%	SP' 3 30%	SP' 4 2%	SP' 5 2%
<i>fonctionnement :</i>					
OUTILLAGE	*sabre, barre à mine, houe et de plus en plus : *pelle, bêche, brouette, etc.	*motoculteur *microtracteur et accessoires *tracteur *réseau d'irrigation avec motopompe	*tracteur et girobroyeur (en location ou non) *bulldozer *chevaux	*tracteur et accessoires *irrigation (motopompe)	*tracteur et ts accessoires *bulldozer *matériel de récolte/stockage de fourrage *chevaux
MODE DE DEFRICH. DE	*défriche/ brûlis	*labour-avec éventuellement défriche/brûlis	*bulldozer *puis girobroy. ou rien	*labour	*bulldozer puis girobroy.
REPRODUCT. DE LA FERTILITE	*riche de 1 à 10 ans	*engrais minéraux (+fumier)	*rars engrais	*engrais minéraux *fumier *engrais vert	
SURFACE	*0,05 à 0,5 ha cultivés à la fois *0,15 à 1 ha cultivables	*0,25 à 1 ha cultivés *0,75 à 3 ha cultivables	*10 à 2500 ha	*75 ha	*700 ha
MAIN D'OEUVRE	essentiellement les femmes	essentiellement hommes à plein temps (Eur., Mélan., Asiat.)	doubles actifs (Européens et Mélanésiens)	homme à plein temps (Europ.)	petite entreprise (Européen)
ROTATIONS CULTURALES	*an.1: ignames, 10 à 100 pieds ; an2: manioc, ou patate, taro ou haricot-maïs *champs à part de manioc, de patates, de légumes	*en tribu: p.d.t. maïs, patates, vivrier, légume *ailleurs : beaucoup de légumes et fruit (melon-pastèq.) et un peu de vivrier		*maïs-haricot pomme de terre concombre et aussi manioc, taro	

Les types d'exploitation selon la main d'oeuvre

La répartition des exploitations selon l'origine de leur main d'oeuvre (familiale ou non) permet d'établir le tableau suivant :

Tableau 4 : Types d'exploitation selon la main-d'oeuvre pour les différents systèmes de production actuels à Koumac.

	SP' 1	SP' 2	SP' 3	SP' 4	SP' 5
exploitation familiale	100 %	66 %	50 % (avec entraide en tribu)	100 %	
exploitation familiale à salariés temporaires		33 %	50 %		
exploitation patronale					100 %

La filiation aux systèmes précédents

La continuité ou la rupture entre les systèmes de production définis pour la période actuelle, et ceux présents dans la période précédente de l'entre-deux guerres, fait l'objet de la figure 13.

Les résultats économiques

Ils sont modélisés dans les figures 14 et 15.

Système de production SP' 1 (figure 14)

Ce système, où se retrouvent encore la moitié des exploitations, est surtout le fait des femmes mélanésiennes, éventuellement aidées par leur mari le soir ou le week-end. Il s'organise autour d'un *petit champ familial* (tubercules, bananiers et légumes), *essentiellement vivrier*, qui s'apparente de plus en plus à un jardin, surtout chez les jeunes couples. Une partie de la production est toutefois vendue au marché communal¹, notamment par les personnes disposant de faibles revenus². Le prix de vente des productions vivrières est en effet élevé, dû au fait que, sans irrigation, les rendements sont faibles et très irréguliers selon les années.

Les rendements et les prix moyens retenus pour nos calculs sont présentés dans le tableau 5 *infra* :

¹ Ce marché a été créé il y a une dizaine d'années à l'initiative des Mélanésiens et de la mairie et il se tient deux fois par semaine dans l'agglomération.

² Avec l'argent provenant de la vente, ces personnes achètent entre autres du riz, beaucoup moins cher à quantité nutritive égale que les tubercules.

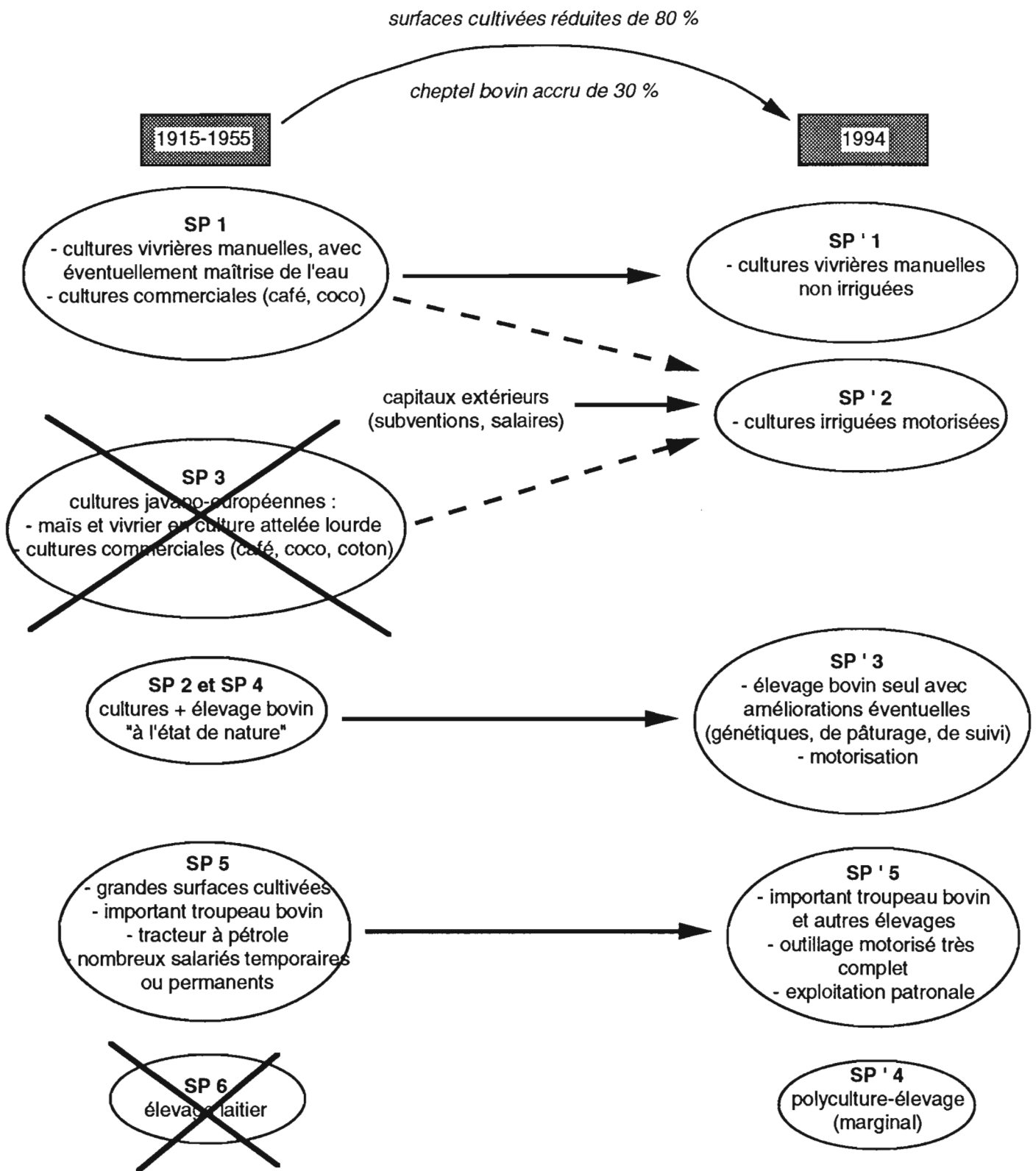


Figure 13 : la filiation entre les systèmes de production de la période 1915-1955 et ceux d'aujourd'hui.

Tableau 5 : rendements et prix moyens des produits agricoles

cultures	rdt moyen en non irrigué (SP' 1)	rdt moyen en irrigué (SP' 2)	prix moyen
ignames	2 kg/pied (1 pied / m ²)	5 kg / pied	15 FF / kg
manioc	1,5 kg/pied (1 pied / m ²)	4 kg / pied	8 FF / kg
patates	2 kg/pied (1 pied / 0,8m ²)	4 kg / pied	12 FF / kg
taro sec	2 kg/pied (1 pied / m ²)	5 kg / pied	12 FF / kg
maïs	1 FF / pied	2 FF / pied	
bananes	25 FF / pied	50 FF / pied	
noix de coco	30 noix / pied	----	1 FF / noix
melons	----	24 tonnes / ha	10 FF / kg
pastèques	----	32 tonnes / ha	5 FF / kg

En se basant sur la surface entrant dans la rotation cultures-friche, évaluée à quatre fois la surface cultivée au cours d'une année, on peut estimer :

en moyenne :
VAN/actif/an = 250 FF * surface en ares - 50 FF
au maximum :
VAN/actif/an = 400 FF * surface en ares - 50 FF

La surface maximale par actif est d'environ 100 ares.

Nos résultats sont peut-être biaisés par le fait que notre étude couvre une période plus sèche depuis deux ans, seul un mètre de précipitations étant tombé durant cette période ; dans ce contexte, en l'absence d'irrigation, les rendements sont faibles ou nuls. Nous avons donc essayé de nous baser sur une moyenne entre les rendements des bonnes et des mauvaises années d'après ce qu'indiquent les agriculteurs, mais sans moyen de vérification. Depuis deux ans par exemple, les rendements de l'igname sont nuls et très peu de semences ont été plantées en 1993 à Koumac. Ceux qui le peuvent préfèrent en planter dans des zones plus humides où ils ont de la famille, dans la chaîne centrale ou sur la côte orientale.

Outre la sécheresse, le défaut de fertilisation pourrait à moyen terme restreindre encore les rendements : la plupart des terrains n'étant plus inondés ne reçoivent plus d'alluvions nouvelles et généralement, aucun apport de fumier ou d'engrais n'est réalisé. De plus, le temps de culture a tendance à s'allonger par rapport au temps de friche.

Dans ce système, quelques familles ont encore deux ou trois porcs nourris comme décrit précédemment. En revanche, il ne subsiste quasiment plus de poulailler, ni de volailles en liberté. Les produits animaux sont soit achetés, soit, beaucoup plus souvent, pêchés ou chassés (cerfs surtout et cochons sauvages) ; la pêche et la chasse sont considérées comme un loisir.

Notons enfin que les personnes en dessous du seuil de survie malgré les diverses allocations non agricoles font couramment appel à la solidarité familiale.

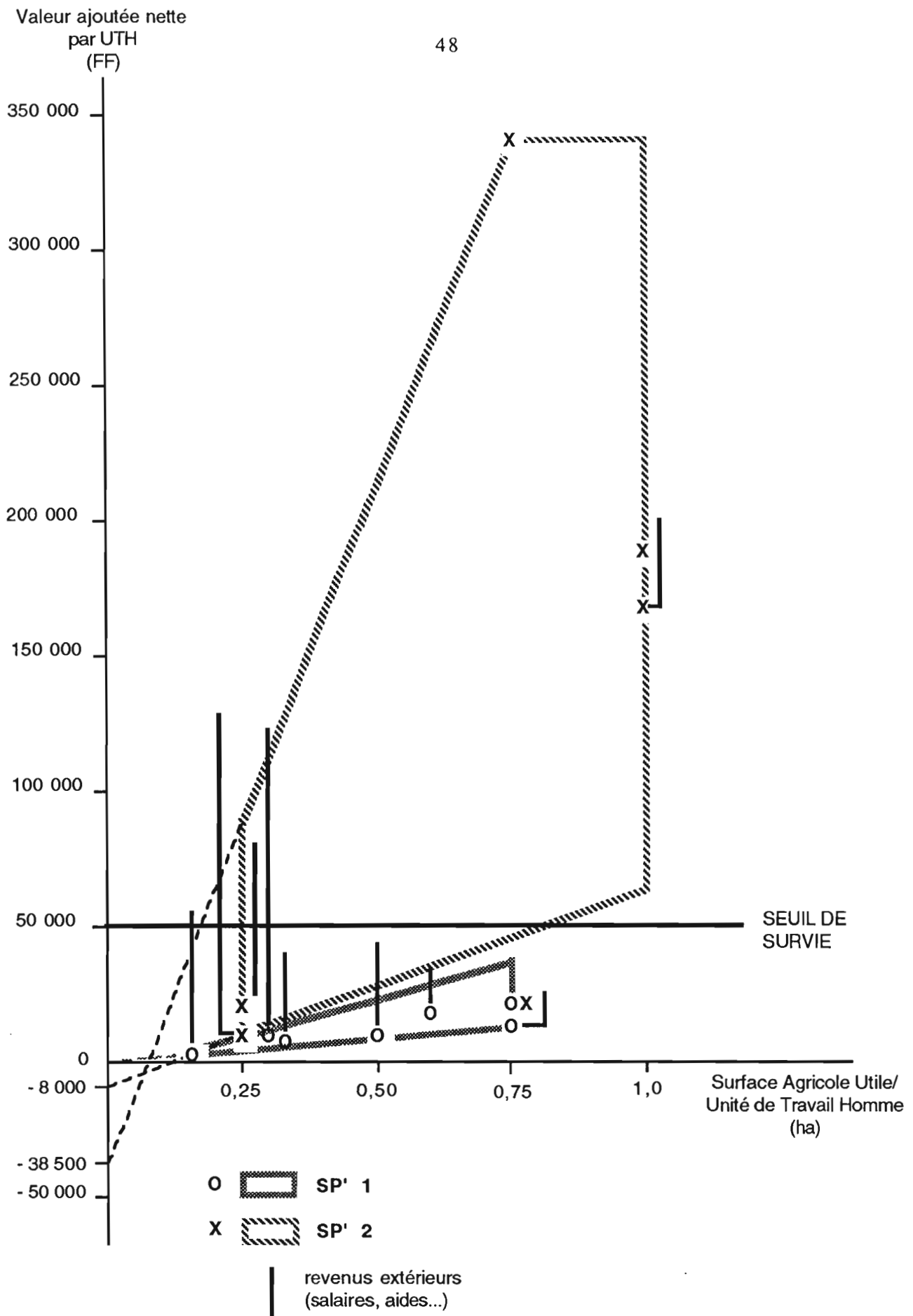


Figure 14 : Modélisation des résultats économiques actuels des systèmes de production SP' 1 et SP' 2

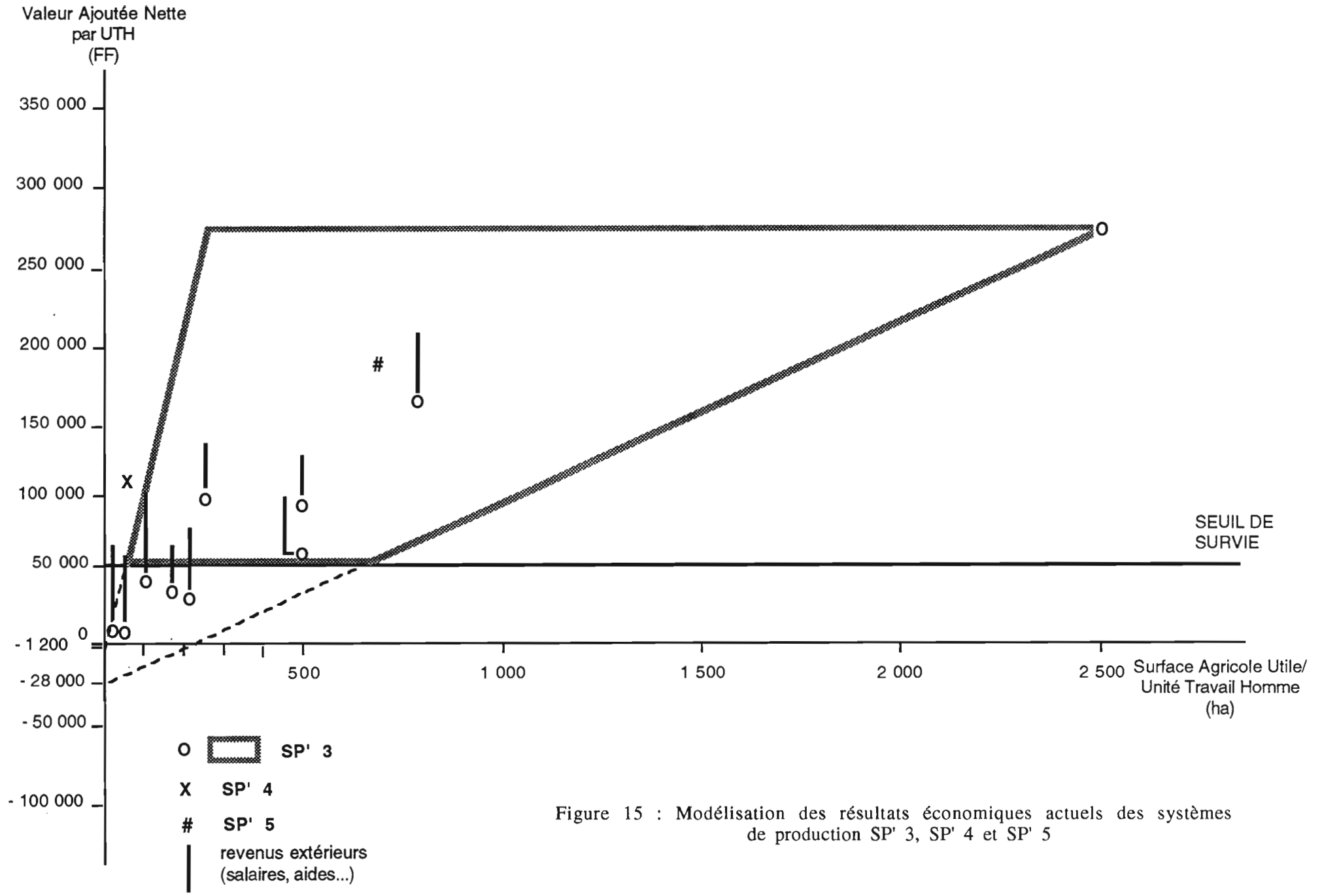


Figure 15 : Modélisation des résultats économiques actuels des systèmes de production SP' 3, SP' 4 et SP' 5

Systeme de production SP' 2 et les cultures de SP'4 (figures 14 et 15)

Ce système est essentiellement le fait d'hommes s'y consacrant à temps plein, éventuellement aidés par leur femme ou par des salariés temporaires. Il est basé sur le *marajchage* (toutes sortes de légumes, ou des fruits comme les melons et les pastèques) auquel s'ajoutent de plus en plus des cultures vivrières aux rapports excellents (patates, ignames, "taro sec" mais irrigué, et à un degré moindre le manioc ; nous y reviendrons).

Grâce à l'irrigation et à l'usage d'engrais, les rendements sont bons et assez réguliers d'une année à l'autre, même si des cyclones, de décembre à mars, peuvent venir perturber les productions légumières.

Pour nos calculs, nous avons pris les rendements cités dans le tableau 5, les prix restant les mêmes.

Ce système est en plein développement aujourd'hui avec l'acquisition récente d'outillage motorisé, notamment sous l'impulsion des aides provinciales qui peuvent couvrir 20 à 60% du prix :

- motoculteurs et microtracteurs avec leurs accessoires (charrue, tondeuse,...); on compte six nouvelles acquisitions depuis trois ans. De plus en plus fréquemment, ceux qui désirent mettre en valeur une zone assez importante mais ne disposent pas de ce matériel, le louent¹.
- matériel d'irrigation, dont l'acquisition est encouragée par les aides provinciales ; mais par ailleurs, la maîtrise de l'eau est indispensable dans l'actuelle période de sécheresse. A noter qu'en plus des gros réseaux avec motopompe, les asperseurs et tuyaux, non subventionnés, branchés sur l'eau courante de la commune, se développent pour les "champs-jardins" de SP' 1 proches des maisons.

La modélisation économique fait clairement apparaître deux catégories d'agriculteurs :

- ceux qui sont largement au-dessus du seuil de survie et vivent bien de l'agriculture. Leurs résultats varient en effet de :

VAN/actif/an = 1700 FF * surface en ares - 20 000 FF à VAN/actif/an = 3600 FF * surface en ares - 40 000 FF

Là encore, la surface maximale par actif est de l'ordre de 100 ares. Pour les légumes, quatre à six récoltes par an sont réalisées sur une même surface ; pour les fruits, une seule, mais Koumac a l'avantage de connaître des températures supérieures aux centres agricoles situés plus au sud, ce qui permet de produire plus tôt : il est donc possible, du moins au début des saisons de production, de vendre plus facilement et plus cher. C'est en particulier le cas pour les melons et les pastèques qui peuvent être semés dès juin, et pour les mangues *Panama*, mûres dès novembre. Et pour peu que l'on arrose, cet avantage de Koumac sur le sud se retrouve aussi pour certains légumes, en particulier d'autres Cucurbitacées ou les tomates.

Ces agriculteurs sont très équipés, disposant le plus souvent d'un tracteur et d'un réseau d'irrigation important. De plus, l'irrigation au goutte

¹ Aux Européens ; nous n'avons pas entendu parler de location, pas même de prêt, au sein de la tribu.

à goutte commence à être utilisée par certains. La valeur de leur matériel varie entre 200.000 FF et 400.000 FF. Nous avons calculé les amortissements sur le prix réel du matériel mais bien souvent, l'agriculteur a reçu des aides et n'en a donc pas payé l'intégralité (son revenu net se trouve donc augmenté des subventions).

- ceux qui sont en dessous du seuil de survie. Ce sont des Mélanésiens qui viennent de s'équiper avec le minimum (la valeur du matériel varie de 50 000 FF à 150 000 FF), et qui sont donc dans une phase de transition entre SP' 1 et SP' 2. Il faut attendre quelques années pour tirer des conclusions sur leurs résultats. Pour le moment,

$$\text{VAN/actif/an} = 400 \text{ à } 800 \text{ FF} * \text{surface en ares} - 2 \text{ à } 8.000 \text{ FF}$$

Dans ce système, la production est vendue aux magasins et à certains hôtels de Koumac, aux grossistes qui passent au moins deux fois par semaine avant de redescendre dans le sud et vers Nouméa, et, pour une partie des produits mélanésiens, au marché communal.

Système de production SP' 3 et les élevages bovins de SP' 4 et SP' 5 (figure 15)

Ces élevages bovins sont essentiellement le fait de retraités et de double-actifs. Il s'agit presque toujours d'un élevage extensif (3 à 5 ha/tête dans l'ensemble), naisseur-engraisseur.

L'installation sur une nouvelle portion de savane réclame un travail préalable de *défrichage* (1.500 FF/ha au minimum) et de *clôture* (environ 15.000 FF/km de clôture) relativement important et coûteux au regard des surfaces nécessaires par tête de bétail.

L'élevage tribal, en progrès depuis une dizaine d'années, en est encore surtout au stade des premiers investissements.

En revanche, de nombreux Européens ont déjà beaucoup investi dans leur élevage pour les *améliorations génétiques* et/ou des *améliorations de pâturages*. La race de plus en plus fréquemment introduite, essentiellement par l'achat de taureaux¹, est la race limousine qui s'adapte assez bien aux longs parcours sur terrains vallonnés et à la recherche de nourriture en cas de sécheresse. Le Charolais commence aussi à se développer. Les premières améliorations de pâturages par semis de graines ont eu lieu à Koumac en 1966, mais le processus s'accélère depuis cinq ans. Là encore, quel que soit le type d'investissement pour l'amélioration de l'élevage, les aides provinciales actuelles peuvent couvrir de 20 à 60 % du coût. Après le défrichage, plusieurs procédés d'amélioration existent suivant les moyens dont dispose l'éleveur et la qualité de ses terres, sachant qu'on ne fera de gros investissements que sur les meilleures terres d'alluvions ou d'argile :

- en période de pluie, le bouturage de guinée, de mil, de buffalo, ... : qu'il réussisse ou non, le coût en est quasiment nul.
- l'émiettement du sol avec les dents d'un *ripper* ou d'un bulldozer, suivi d'un simple semis.
- toutes les étapes intermédiaires entre ce qui précède et ce qui suit.

¹ Le prix est d'environ 10.000 FF pour un bon taureau.

- passage du girobroyeur - déchaumage à la sous-soleuse ou au décompacteur
- labour - reprise du labour - passage d'engrais - préparation du lit de semence - semis - roulage.

Sur de grandes surfaces, on considère qu'il faut environ 1 taureau pour 30 vaches, 2 pour 50, 3 pour 75, etc. Le *taux de vèlage*, assez faible, tourne actuellement autour de 60% pour les troupeaux sur plus de 500 ha et il est supérieur quand la surface et le nombre de têtes diminuent. De plus, les vèlages commencent généralement à la mi-novembre, à la fin de la période de sécheresse et au moment où l'herbe manque le plus : dans cette période où les besoins alimentaires sont importants, vaches et veaux souffrent beaucoup ; à titre indicatif, un éleveur, à la suite de la très forte sécheresse de l'an dernier, a relevé un intervalle intervèlage de 16-17 mois (au lieu d'environ 12 mois normalement) ; ses veaux sont donc nés vers février, lorsque l'herbe est abondante, et il a constaté que ses vaches et ses veaux repprennaient bien mieux que d'habitude.

Notons qu'ensuite, la plupart du temps, *toutes les bêtes restent ensemble*, ce qui pose plusieurs problèmes :

- les génisses peuvent être trop tôt couvertes par le taureau (dès l'âge d'un an) : soit elles ne parviennent pas à mettre bas et meurent, soit elles donnent naissance à un veau de petite taille et deviennent elles-mêmes chétives.
- il n'y a pas de tarissement de lait qui permettrait à la vache, sans veau à allaiter pendant au moins deux mois, de faire quelques réserves pour le veau suivant.
- si les taureaux ne sont pas remplacés assez souvent, il y a risque de consanguinité.

Certains éleveurs commencent à aménager plusieurs rounds et à sevrer les veaux vers 8-10 mois ; mais il faut pour cela disposer d'une aire de bon pâturage assez éloigné de la mère, pour que le jeune y reste et surmonte le stress.

Les bêtes sont ensuite *vendues* à l'état de *gros bovins* (boeufs de plus de deux ans), de *jeunes bovins* (de 10 à 24 mois) et de *veaux*. Ces deux dernières années surtout, ceux qui disposent de faibles surfaces ont presque exclusivement vendu des veaux : aucun stock fourrager n'est en général constitué pour passer la saison sèche et si les pluies de juin-juillet sont insuffisantes pour une repousse minimale de l'herbe avant septembre-octobre, les éleveurs réduisent le plus possible leur troupeau.

Néanmoins, il peut quand même y avoir des *pertes* et en 1993, seules des aides de la Province Nord (3 millions de FF) les ont limitées. Ces aides ont permis, entre autres, d'acheter des aliments de survie et de la luzerne d'Australie pour les revendre à moindre prix aux éleveurs, et de payer le transfert de bêtes de la côte ouest vers des élevages de la côte est. Pour ne pas avoir à répéter ces gestes ponctuels, la Province mène actuellement des actions à plus long terme : campagnes de forage et de retenues collinaires, et prêt de matériel aux éleveurs pour la *constitution de stocks de fourrage* à partir de certains pâturages améliorés. Toutefois, plusieurs problèmes s'opposent encore au plus large développement des stocks de fourrage :

- les terrains, jusqu'à présent très peu travaillés, sont très accidentés et pierreux ; lorsqu'il est possible au matériel de passer, celui-ci souffre beaucoup.
- dans ces conditions, la possession en commun de matériel est très difficile à envisager, surtout dans un contexte de conception individualiste du travail. Par ailleurs, très peu d'éleveurs ont des surfaces qui justifient l'achat personnel de matériel...

Pourtant, il s'agit là d'un point crucial car outre de mauvais résultats technico-économiques, la sous-alimentation du bétail l'incite aussi très souvent à franchir les barrières et à occasionner des dégâts à certaines cultures, d'où les tensions entre les éleveurs et le reste de la population¹.

Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie connaît actuellement une *surproduction de veaux* et, pour la première fois cette année, l'OCEF, qui s'occupe de la filière bovine de la collecte à la vente, a essayé de promouvoir la vente de veaux par des éleveurs du nord à ceux du sud, qui en parachèveraient l'embouche jusqu'au stade de jeunes ou gros bovins. De nombreux jeunes éleveurs s'installent en effet dans le sud, où les conditions climatiques sont beaucoup plus favorables car les sécheresses plus rares et moins marquées, et où ils pratiquent un élevage beaucoup plus intensif et très suivi. Peut-être se dirige-t-on vers une spécialisation du nord dans la naissance et une spécialisation du sud dans l'embouche ? Quoiqu'il en soit, si aucune mesure n'est prise, le risque est celui d'un accroissement, en quantité et en qualité, de la production dans le sud, ce qui placerait le nord, du fait du climat et de l'éloignement par rapport aux abattoirs et au principal marché, Nouméa, dans une position difficile. En 1992, la situation était assez équilibrée avec 57% de la production bovine pour le sud qui comptait 56% de la surface en fourrages et pâturages, contre 43% de la production pour le nord. Deux possibilités s'offrent pour que ce dernier reste compétitif :

- soit il faut tendre vers la spécialisation, déjà évoquée, des deux Provinces (le nord aurait alors, au moins, la garantie de conserver son activité de naisseur et, au passage, le problème du sevrage serait en partie résolu) ;
- soit il faut rendre le nord beaucoup plus performant au plan de la qualité (en effet, si le sud produit plus, les risques déjà importants de surproduction pourront être contournés en valorisant les viandes de meilleure qualité).

Cette question mériterait d'être approfondie si l'on veut travailler dans le sens d'un rééquilibrage nord-sud du Territoire, dans la lignée des accords de Matignon, et non dans le sens d'un renforcement des inégalités.

On peut enfin soulever deux autres problèmes importants, dont la solution ne réside que dans une prise de conscience tant individuelle que collective :

¹ Rappelons que ce problème n'est pas nouveau : il est l'une des causes de l'insurrection indigène de 1878. Elevage et cultures ont toujours été considérés comme concurrents et incompatibles pour cette raison. Peut-être faut-il donc voir dans l'extension de l'élevage une cause de plus de la régression des cultures en Nouvelle-Calédonie, même si ce n'est certainement pas la principale et que cela en a aussi été une conséquence.

Une barrière n'est jamais infranchissable mais il est possible de réduire le risque de plusieurs façons :

- en apprivoisant le bétail au moyen de plus fréquents contacts (le voir une fois par mois pour le déparasitage est insuffisant).
- en éliminant rapidement les "leaders" des troupeaux qui franchissent les barrières (il faut pour cela disposer d'un endroit sûr pour les parquer et achever leur engraissement avant l'abattoir).
- en disposant de suffisamment de pâturage dans l'enceinte des barrières, autrement dit en respectant une certaine charge en bétail.
- en ayant toujours de l'eau dans l'enceinte des clôtures, ce qui implique une surveillance minimale (un ruisseau ou un point d'eau peuvent s'assécher).
- la barrière doit vraiment avoir un aspect dissuasif, donc être entretenue et être surmontée d'un fil électrique, souvent très efficace.

- celui des braconniers qui s'attaquent aux troupeaux, la plupart du temps éloignés des maisons et ne pouvant donc faire l'objet d'une surveillance.
- celui des feux plus ou moins volontaires qui détruisent très souvent la savane, voire le fourrage prêt à être coupé ou déjà en bottes.

Ajoutons à cela l'incertitude politique actuelle et les risques de sécheresse, et l'on comprend que beaucoup craignent aujourd'hui d'investir dans l'élevage ou vivent dans la peur du lendemain lorsque d'importants investissements ont déjà été faits.

Les aides et les subventions indirectes de la Province sont nombreuses (nous en avons déjà citées quelques unes, auxquelles il faut ajouter le don, ou la vente à prix réduit, de produits contre les tiques pour le déparasitage des bêtes, les réductions sur certains produits vétérinaires, etc.). En se basant uniquement sur les prix payés par l'agriculteur¹, on obtient les résultats suivants :

VAN/exploitation/an = 110 FF * surface en ha - 28 000 FF
dans une exploitation très extensive (5 ha/tête soit environ 12 ha/mère ; l'essentiel de la surface est constituée de collines aux sols fersiallitiques et podzoliques).

VAN/exploitation/an = 400 FF * surface en ha - 6 000 FF
dans une exploitation extensive (3 ha/tête soit environ 7 ha/mère ; la surface est composée à la fois de terres d'alluvions et de collines).

VAN/exploitation/an = 1 800 FF * surface en ha - 1 200 FF
dans une exploitation que l'on peut qualifier d'intensive (0,5 ha/tête soit environ 1 ha/mère ; toute la surface est sur des terres d'alluvions).

Signalons que nous avons ici calculé la Valeur Ajoutée Nette par exploitation et non par actif car cela correspond mieux à la réalité : pendant la majeure partie du mois, aucun travail n'est à réaliser, et dans le cas contraire on recourt à la main d'oeuvre extérieure, pour le déparasitage, le recensement, le tri des bêtes pour l'abattoir, etc. Cette main d'oeuvre est constituée par les *stockmen*, des jeunes de plus en plus souvent, Mélanésiens ou métis, qui arrivent ou non avec leur cheval et sont payés à la journée (environ 150 FF par jour). Suivant la taille de l'élevage et l'aide éventuelle de la famille, cet emploi de salariés peut représenter de 0 à 0,5 UTH par exploitation, et pour homogénéiser nos calculs nous l'avons considéré comme un travail à l'entreprise.

Systèmes de production SP' SP' 4 et SP' 5 (figure 15)

Ce sont des cas trop marginaux pour que nous puissions conclure sur leurs résultats économiques. Nous les avons juste mentionnés pour signaler leur existence.

¹ C'est à dire que les VAN ainsi calculées sont supérieures à ce qu'elles seraient si l'on attribuait à l'agriculteur le prix qu'il devrait payer sans aide provinciale.

IV. DIAGNOSTIC DE L'ÉVOLUTION PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

Après le cantonnement en réserve, le développement minier et la tertiarisation de l'économie ont achevé l'agriculture : le manque de main d'oeuvre et de surface, et l'attraction pour le mode de vie occidental ont entraîné le recul de l'horticulture indigène, qui n'a pas été compensé par un essor de l'agriculture de type européen. Du fait de la médiocrité d'une grande partie des terres et de la concurrence du travail sur les mines, les colons n'ont pas développé de véritables pratiques agricoles ; placés dans un milieu inconnu, privés de leurs repères habituels, ils ont avant tout, très logiquement, cherché le gain maximum là où il se présentait : ce fut un moment dans l'agriculture grâce à une main d'oeuvre bon marché, mais une fois que celle-ci fut répartie, et alors que s'ouvraient de nouvelles possibilités de travail, seul l'élevage extensif a persisté.

Alors qu'elle avait mis des siècles à se mettre en place, on peut considérer qu'aujourd'hui l'agriculture calédonienne est à nouveau dans une phase de "jeunesse".

Ces dernières années, l'agriculture ne représente qu'1,5 à 2 % du PIB calédonien et le taux de couverture alimentaire n'est que de 40 % environ¹. L'hégémonie des secteurs tertiaire (essentiellement concentré à Nouméa) et minier est évidente et les mouvements indépendantistes eux-mêmes misent surtout sur le nickel et le tourisme. Or, en l'absence d'une aide extérieure, une économie sans base agricole solide peut apparaître très vulnérable... Et les événements politiques de ces dix dernières années ont conduit à prendre des mesures visant le rétablissement de la paix civile avant toute autre chose.

Par manque de temps et aussi des compétences nécessaires, nous n'avons pas pu approfondir davantage la question de l'évolution des rapports sociaux, qui permet d'expliquer de graves conflits latents ; certains points abordés aident tout de même à en comprendre les racines (dépossession foncière et cantonnement, sentiment de dépréciation, travail non qualifié essentiellement réservé aux Mélanésiens dans les années soixante-dix, etc...). Il faut aussi dire que Koumac, cas particulier, est un des rares centres qui soit resté calme durant les événements de 1984 : la population mélanésienne, minoritaire, est relativement intégrée à la vie et aux activités du village. Ainsi, toutes origines confondues, la majorité des hommes de plus de 30 ans ont un emploi à Koumac ou dans ses environs et l'exode vers d'autres centres, en particulier Nouméa, est faible.

En revanche, bon nombre de jeunes de 20 à 30 ans (au moins une trentaine à Koumac), surtout des Mélanésiens, n'ont pas d'emploi stable et alternent les contrats d'une à deux semaines (chargement des minéraliers par exemple) avec les contrats de travail pour les jeunes, de trois à six mois, prévus par la Province nord ou le Territoire², et les longs séjours en tribu, avec ou sans allocations de chômage. Heureusement, la coutume, même altérée, maintient une entraide et une certaine solidarité, surtout au sein de

¹ Les plus grosses importations concernent, dans l'ordre, le lait, les céréales, les poulets et quelques autres viandes, et les fruits et les légumes.

² En particulier les contrats Jeunes Stagiaires pour le Développement (JSD).

la famille élargie, et joue en faveur des plus démunis (qui se consacrent en contrepartie à quelques travaux dont la famille est bénéficiaire).

Si personne n'est pour le moment marginalisé, il faut tout de même souligner deux effets pervers de ce système :

- certains hésitent à se lancer dans des projets personnels rémunérateurs car ils savent qu'en fin de compte, seule une petite partie du gain leur reviendra.
- Cette entraide génère une sécurité qui parfois limite l'initiative individuelle pour trouver ou créer du travail, surtout dans un contexte économique de plus en plus difficile.

Les allocations et les contrats temporaires comme ceux des JSD qui procurent facilement un travail provisoire contribuent d'ailleurs à entretenir cette attitude passive. Allocations chômage, allocations familiales, allocation vieillesse, solidarité familiale, attente d'une aide des institutions : tout concourt à produire des assistés et à éloigner les actifs de l'agriculture... Et surtout, peut-on continuer à cultiver son champ à la barre à mine et au sabre, quand d'autres le font au tracteur ?

En Nouvelle Calédonie, le pays en voie de développement et le pays industrialisé se côtoient, et la France, au prix d'une forte contribution financière, assure à chacun un niveau de vie plus que décent. Pendant ce temps, dans le pays, les bonnes terres sont en friche, seuls 40 % des besoins alimentaires sont couverts, et les entreprises artisanales de transformation sont quasiment inexistantes. Or il existe une alternative à l'assistance : l'aide au développement.

C'est peut-être ce processus qui s'est timidement mis en route depuis les accords Matignon de 1988, avec des projets qui permettent d'acquérir plus facilement du matériel agricole de culture et d'irrigation et d'améliorer l'élevage, ainsi qu'avec l'ouverture, en Province Nord, du premier lycée agricole. Toutefois, l'effort reste insuffisant parce que la motivation agricole n'a pas encore su, ou pu, être créée : il n'est pas étonnant dans ce contexte que les crédits des ménages soient plus facilement consacrés à la construction ou à l'amélioration de l'habitat qu'à l'équipement agricole... Mais cette absence de motivation agricole n'est elle pas, en fin de compte, révélatrice de l'attentisme général qui, dans l'attente de l'échéance de 1998, règne actuellement en Nouvelle Calédonie ?

Toutefois, c'est dès maintenant qu'il faut réfléchir sur les moyens de travailler avec les jeunes¹ en tribu pour essayer de créer avec eux des projets agricoles. L'Etat alloue de fortes subventions d'installation à des jeunes métropolitains, compétents et travailleurs, dont on sait qu'ils réussiront ; c'est une bonne chose dans la mesure où ils démontrent que l'on peut vivre de l'agriculture à Koumac, et où ils introduisent une bonne technicité sur le Territoire ; mais ne creuse-t-on pas ainsi un peu plus le fossé avec les jeunes Mélanésien restés en tribu, chez lesquels la drogue et la délinquance sont des dangers réels ?

¹ Ce qui impose en même temps de travailler avec les vieux, car ce sont toujours eux qui gèrent la terre ; or si les revendications mélanésiennes sur des terres européennes sont ouvertement connues, les conflits entre clans le sont parfois moins mais ils sont aussi vifs.

Sans qu'il y ait une solution miracle, on peut simplement attirer l'attention des décideurs sur deux grands impératifs de tout projet de développement :

- apporter un plus au Territoire dans son ensemble.
- apporter un plus à ses habitants : lesquels vise-t-on en priorité ? Et combien d'entre eux ?

Financer généreusement des expatriés métropolitains ou de jeunes retraités entreprenants et travailleurs permet certainement d'atteindre le premier objectif ; reste à définir clairement le second, mais s'il s'agit d'oeuvrer à un rééquilibrage entre les différentes ethnies et entre les différents niveaux de revenu, un effort reste encore à faire.

Etant donnée la faible couverture alimentaire de la Nouvelle Calédonie, il est effectivement prioritaire d'améliorer la production nationale et, dans l'état actuel des choses, il est beaucoup plus facile d'y parvenir en s'appuyant sur des personnes possédant un certain bagage éducatif, financier ou d'équipement. Mais les subventions qui leur sont faites pourraient être avantageusement remplacées par des prêts à taux bonifiés, solution que préconisent actuellement la Direction du Développement Rural et de la Pêche et la Province. A Koumac, ces instances encouragent également l'acquisition de matériel motorisé en tribu, mais les projets sont le fait de personnes âgées d'au moins 40 ans et, pour la plupart, de retraités... Les jeunes sont encore une fois absents.

De façon plus concrète, on peut revenir sur quelques points et avancer quelques propositions :

- Les aides importantes favorisent le développement du système SP'2 dont les résultats économiques sont excellents et qui, en permettant de retrouver la maîtrise de l'eau et d'exploiter au maximum les faibles surfaces de bonnes terres, s'affirme comme le seul système cultural d'avenir pour une agriculture "de métier". Cependant, les moyens de stockage et de transformation sont très limités sur le Territoire ; et en raison de la faible population de l'île, la surproduction, surtout en fruits et légumes où les périodes de production sont limitées, est une menace constante. Certains arrivent à produire en contre-saison, ce qu'il faut peut-être chercher à promouvoir. En revanche, les produits vivriers traditionnels, relativement rares¹ et très chers, sont devenus des produits de luxe ; certains Européens de SP'2 se lancent aujourd'hui avec bonheur dans leur culture et on peut penser que les Mélanésiens ayant la possibilité d'irriguer suivront rapidement, même s'ils restent très réticents à commercialiser des cultures qui constituaient autrefois la base des cérémonies et des échanges coutumiers, et qui ne pouvaient être vendues. Le rapport à la coutume a toutefois profondément évolué, surtout ces dernières années, et celle-ci est de moins en moins un obstacle, comme en témoigne le marché communal. Une production plus importante ferait certainement baisser les prix mais avec une valeur ajoutée nette actuelle de l'ordre de 300 000 FF/ha avec irrigation, l'igname, le taro et la patate douce peuvent supporter une baisse importante des prix tout en restant rentables². Cela supposerait néanmoins que la baisse

¹ La majeure partie de la production commercialisée provient des îles Loyauté (Maré et Lifou), qui ont toujours été des réserves autochtones intégrales, aux faibles possibilités de travail non agricole, à l'exception de la migration vers Nouméa.

² En outre, la consommation des ignames pourrait grandement s'accroître si, par leur taille, elles s'apparentaient davantage à des pommes de terre ; les recherches en cours sur ce point au CIRAD sont à suivre.

des prix induise vraiment une hausse de la consommation pour écouler cette production supplémentaire, ce qui reste à confirmer car après avoir été une "civilisation de l'igname", la Nouvelle Calédonie a aujourd'hui plutôt basculé dans la "civilisation du riz"¹...

Toutefois, étant donnés les gains prévisibles et la moindre dépendance alimentaire qui est en jeu, cette question des cultures vivrières traditionnelles mérite la plus grande attention.

Signalons aussi que l'on a tendance à considérer la nappe phréatique de Koumac comme inépuisable; or si SP' 2 continue à se développer, il faudra peut-être le vérifier...

- D'une façon générale, aucune réserve fourragère n'est réalisée, et l'élevage reste fortement tributaire des éventuelles sécheresses et des aides ponctuelles qui en amortissent les conséquences. *On ne peut qu'encourager la réalisation de fourrage sur les terres de pâturage amélioré.* Il faut en effet rappeler que les aides ponctuelles tendent à soutenir artificiellement, et donc fragiliser les activités agro-pastorales.

- on ne peut qu'encourager la poursuite des campagnes de *sensibilisation contre les feux*, ravageant un écosystème déjà très dégradé par de multiples transformations.

Notons enfin que le développement des productions agricoles et de la transformation doit relever d'une réelle volonté politique. Cela implique entre autres une baisse des importations, que les grandes firmes d'import-export, toutes puissantes sur le Territoire, ne souhaitent pas forcément.

* * *

¹ 15 tonnes de riz sont ainsi vendues tous les mois à Koumac contre au grand maximum 4 tonnes d'ignames vendues par an !

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAU, J. (1953) - Notes sur quelques plantes utilisées par les autochtones, en Nouvelle-Calédonie. *Etudes Mélanésiennes* n°8, p. 61-65.
- BARRAU, J. (1956) - L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle Calédonie. Doc. CPS, Nouméa, 153 p.
- BARRAU, J. (1965) - Histoire et Préhistoire horticoles de l'Océanie tropicale. *Journ. Soc. Océanistes* 21, p. 55-78.
- BOURRET, D. (1973) - Etude ethnobotanique des dioscoreacées alimentaires. *Ignames de Nouvelle-Calédonie*. Th. 3e cycle, s. l., 135 p.
- BOURRET, D. (1978) - L'état de l'agriculture vivrière mélanésienne en Nouvelle-Calédonie. *Journ. Soc. Océanistes* 34, p. 187-193.
- BURKHILL, I. H. (1953) - Habits of Man and the History of Cultivated Plants in the Old World. *Proceed. of the Linn. Soc.*, Londres 164, p. 12-42.
- DAUPHINÉ, J. (1989) - Les spoliations foncières en Nouvelle Calédonie (1853-1913). L'Harmattan, Paris, 347 p.
- DOUMENGE, J.-P. (1975) - Paysans mélanésiens en pays Canala. CEGET, Travaux et Documents de géographie tropicale n°17, Bordeaux, 220 p.
- GIRY, C. ; PILLON, P. (1987) - Réformes foncières et groupements d'élevage mélanésiens en Nouvelle Calédonie. *Journ. Soc. Océanistes* 85, 2, p. 205-219.
- GLAUMONT (1897) - La culture de l'igname et du taro en Nouvelle Calédonie. Travaux gigantesques des indigènes. *L'Anthropologie* 8, p. 41-50.
- GUIART, J. (1956) - L'organisation sociale et coutumière de la population autochtone, Doc. CPS, Nouméa, 153 p.
- HOORELBECK, J. (1975) - Etude hydrologique de la rivière Koumac et de sa nappe alluviale : rapport de fin d'étude. ORSTOM-SOMRENI, Nouméa, 2 vol., 28 + 14 p. multigr., ann.
- LEBLIC, I. (1993) - Les Kanak face au développement. La voie étroite. Presses Univ. de Grenoble-ADCK, Nouméa, 412 p.
- ORSTOM (1981) - Atlas de la Nouvelle Calédonie et Dépendances. Nouméa.
- PILLON, P. ; WARD, A. (1990) - Groupements d'élevage autochtones dans le Pacifique Sud : trois études de cas : Nouvelle Zélande, Nouvelle Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée. ORSTOM, Etudes et Thèses, Paris, 118 p.

ROCHETEAU, G. (1968) - Le nord de la Nouvelle Calédonie, région économique. Mem. ORSTOM n° 32, Paris, 131 p.

SAUSSOL, A. (1971) - La propriété foncière mélanésienne et le problème des réserves en Grande Terre néo-calédonienne. Cahiers du Pacifique 15, p. 83-125.

SAUSSOL, A. (1979) - L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie. Publ. Soc. Océanistes n°40, Paris, 493 p.

Évolution et perspectives de l'agriculture dans la commune de Koumac (Province Nord, Nouvelle-Calédonie)

Hélène SPECQ

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	3
CARTES DE SITUATION	5
INTRODUCTION	7
I. LES COMPOSANTS PHYSIQUES DU MILIEU ET L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL	9
1. LES GRANDS ENSEMBLES GÉOMORPHOLOGIQUES DE LA ZONE	9
2. LE CLIMAT	9
3. L'ÉCOSYSTÈME ORIGINEL: LA FORÊT SCLÉROPHYLLE	11
II. LES PRINCIPAUX SYSTÈMES AGRAIRES, DES ORIGINES À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE (jusqu'en 1940)	13
1. L'INDO-OCÉANIE, FOYER D'ORIGINE DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE	13
2. UNE PHASE (COURTE ?) DE CULTURE ITINÉRANTE SUR ABATTIS-BRULIS	14
3. LE SYSTÈME DE CULTURES MANUELLES AVEC AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES	15
Les plantes et la structure de l'écosystème cultivé	
L'outillage et le fonctionnement de l'écosystème cultivé	
<i>Le mode de défrichement</i>	
<i>La plantation, l'entretien, la récolte</i>	
<i>Le mode de reproduction de la fertilité</i>	
L'organisation sociale et la propriété foncière	
4. UNE PÉRIODE TRANSITOIRE À L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS	21
La perte de maîtrise du foncier par les Mélanésiens	
La chute de la population	
Les nouvelles activités et la demande de main-d'oeuvre	
L'apport du fer et de l'outillage français	
Les nouvelles expériences agricoles	
La prépondérance de l'élevage extensif	
5. 1915-1955 : LA COEXISTENCE DU SYSTÈME TRADITIONNEL ET MODERNE	30
La structure et le fonctionnement de l'écosystème cultivé	
<i>Sur les terres d'alluvions, cultures commerciales pérennes et cultures annuelles</i>	
<i>L'élevage extensif "à l'état de nature" dans la zone de collines et de plaines</i>	
Les différents systèmes de production	
Les types d'exploitation selon la main-d'oeuvre	
III. L'APRÈS-GUERRE : MOTORISATION ET ... RÉGRESSION DES CULTURES	39
1. DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA FIN DU BOOM DU NICKEL (1973) :	39
PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉCLIN AGRICOLE	
Les conséquences directes de la guerre	
La "libération" des engagés javanais et le salariat des Européens	
L'abandon des cultures commerciales par les Mélanésiens et les premiers agrandissements de réserve	

Évolution et perspectives de l'agriculture dans la commune de Koumac (Province Nord, Nouvelle-Calédonie)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

2. APRÈS LE BOOM DU NICKEL : MULTIPLICATION DES AIDES, ET LÉGÈRE REPRISE AGRICOLE	41
La crise économique	
À partir de 1975 : multiplication des opérations de développement et timide tentative	
3. LA SITUATION ACTUELLE ET SES TRANSFORMATIONS	42
Le cadre humain	
<i>Le centre de l'agglomération</i>	
<i>La réserve autochtone et ses environs</i>	
<i>Une population aux origines diverses</i>	
La structure de l'écosystème cultivé	
Les différents systèmes de production	
Les types d'exploitation selon la main-d'oeuvre	
La filiation aux systèmes précédents	
Les résultats économiques	
IV. DIAGNOSTIC DE L'ÉVOLUTION - PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS	55
BIBLIOGRAPHIE	59